

## **LA RAISON D'ÉTAT. USAGES POLITIQUES DU SAVOIR ET GOUVERNEMENT « SCIENTIFIQUE » DES TECHNOPOLS AU CHILI (1990-1994)**

**Alfredo JOIGNANT**

Le 11 mars 1990, le Chili a formellement initié sa transition à la démocratie, suite à la défaite du général Pinochet au plébiscite de 1988 et à la victoire de Patricio Aylwin aux élections présidentielles du mois de décembre 1989<sup>1</sup>. Ce jour-là, le nouveau président (un démocrate-chrétien soutenu par la *Concertación*, du nom de la coalition de centre gauche rassemblant plusieurs partis, notamment le Parti socialiste) recevait les symboles du pouvoir qui furent détenus par Pinochet pendant près de 17 ans. Dès lors, c'est un long et bien difficile processus transitionnel qui est déclenché, dans la mesure où cette coalition victorieuse en voix aux élections, cessait de l'être en sièges au Congrès : bénéficiant d'une majorité aisée à la Chambre des Députés, elle devenait minoritaire au Sénat, du fait de la présence de 9 sénateurs désignés qui modifiaient le rapport de forces en faveur des partis issus de l'ancien régime, à quoi il faut ajouter le maintien de la figure omniprésente de Pinochet à la tête de l'Armée de Terre.

Vingt ans après, on connaît le résultat du processus, une transition définitivement achevée et une démocratie stable, mais dont on ignore à peu près tout des pratiques et stratégies qui ont rendu possible sa conclusion. Certes, on sait que la politique transitionnelle mise en œuvre par les nouveaux gouvernants était faite de négociations et de prudence, compte tenu des menaces héritées et d'un cadre constitutionnel sous tutelle militaire qui limitait ce qui était possible d'entreprendre. Dans ces circonstances, la méfiance à l'égard des partis de droite, du patronat et des militaires était de mise ou, plus précisément, une pressante incertitude quant au respect concernant les

---

1. Ce texte s'inscrit dans le cadre du projet FONDECYT 1100877, « Las élites políticas en Chile : sociología del personal gubernamental, parlamentario y partidario, 1990-2010 ». Je tiens à remercier René Jara pour son aide dans la compilation des rapports SEGPRES.

règles du jeu : comment cette incertitude a-t-elle été abordée, par quels agents gouvernementaux, selon quelles stratégies, au nom de quels intérêts et au moyen de quelles justifications de l'action publique finalement entreprise ? De quelle manière les menaces de régression autoritaire ont-elles été affrontées ? Comment les volontés de rupture venant de la gauche, et le souci d'ordre venant de la droite ont-ils pu être maîtrisés et gouvernés ?

Pour répondre à ces questions, une approche en termes de sciences de gouvernement se révèle utile, puisqu'elle permet d'aborder des enjeux politiques réels en montrant le rôle qui est joué par des idées scientifiques en action. Si la transition à la démocratie au Chili était un enjeu politique, il convient donc de s'attarder sur l'emploi gouvernemental des idées transitoires au cours du premier gouvernement démocratique (1990-1994), qui ont permis d'orienter aussi bien des pratiques que des stratégies. Pour ce faire, il faut accorder une place de choix à la contingence d'un processus transitionnel dont le résultat (quel qu'il soit) n'était pas garanti. Mais en même temps, il faut insister sur le fait que la transition chilienne fut le dernier processus transitionnel à avoir lieu en Amérique du Sud, ce qui a fourni aux agents politiques des repères comparatifs et des recettes concernant ce qu'il convenait de faire et de ne pas faire, d'entreprendre et d'éviter. Autrement dit, cette transition s'inscrivait dans un contexte régional qui permettait de tirer des leçons et de rationaliser un tant soit peu un processus que l'on savait difficile.

Or, ces repères comparatifs se trouvaient présents et analysés, parfois formalisés et toujours soumis à un travail de dissection dans la littérature transitoire et économique, bien connue par un certain type d'agents (les technopols), ce qui leur permettait de gouverner et de s'orienter dans un présent certes brumeux, mais en sollicitant des boussoles et des cartes qui étaient faites de livres, théories, concepts et comparaisons avec des processus analogues. « Technopols » : à l'origine de ce néologisme étrange, à l'allure technologique et moderne, on trouve des politologues et des économistes qui, dès le début des années 1990, se sont intéressés à des agents qui ont occupé dans plusieurs pays, et à des moments rapprochés, des positions de ministres des Finances, de l'Économie ou du Trésor<sup>2</sup>. Ni hommes politiques, ni technocrates, il s'agit d'agents qui, bénéficiant d'un rapport de familiarité avec les courants dominants de la science économique, prenaient

2. Le texte qui a popularisé ce néologisme en passe de devenir une catégorie en économie et en science politique, est celui de WILLIAMSON J., « In Search of a Manual for Technopols », in WILLIAMSON J. (ed.), *The Political Economy of Policy Reform*, Washington, Institute for International Economics, 1994, p. 11-28. Mais c'est à Domínguez à qui l'on doit le premier effort de mise en œuvre empirique de la catégorie, au moyen de l'élaboration de trajectoires politiques, professionnelles et intellectuelles, puis d'entretiens approfondis à quelques technopols latino-américaines : DOMINGUEZ J. (ed), *Technopols. Freeing Politics and Markets in Latin America in the 1990s*, Pennsylvania, The Pennsylvania State University Press-University Park, 1997.

le risque d'en faire un usage politique depuis l'occupation de fonctions ministérielles. Ainsi, la science économique devenait une boussole pour s'orienter dans les méandres du sous-développement, de la pauvreté, de l'instabilité et des inégalités sociales, dans le cadre de processus transitionnels en cours, incomplets, imparfaitement achevés ou, plus rarement, ayant accouché de démocraties consolidées.

On le voit, la catégorie de « technopols » est largement normative et idéologique, puisqu'elle permettait à l'origine de justifier l'usage gouvernemental du *mainstream* économique<sup>3</sup>, de mettre en œuvre des principes disciplinaires et des politiques publiques au nom de la raison scientifique à partir d'une célébration anticipée de ses résultats, et de faire l'éloge de ses praticiens. Pourtant, il est possible de réinvestir cette catégorie à des fins sociologiques, puisqu'elle permet d'isoler, au Chili, un groupe d'agents dont la spécificité réside dans la convergence de deux types de capitaux, et donc d'une compétence politique tout à fait singulière (Tableau 1) : d'une part, des ressources rationnelles, sous la forme de diplômes de haut niveau acquis dans des universités prestigieuses (notamment aux États-Unis) en économie, science politique et sociologie (c'est la dimension « tech » de leurs capitaux) ; et d'autre part, des ressources politiques qui se traduisent en l'occupation de positions de direction au sein des partis auxquels ils appartiennent (c'est la dimension « pol » de leur compétence)<sup>4</sup> et qui se réactualisent en pesant indirectement sur les décisions partisanses.

---

3. Un *mainstream* disciplinaire qui deviendra célèbre quelque temps plus tard, puisqu'il sera connu sous le nom de « Consensus de Washington ».

4. On trouvera une mise au point empirique de la catégorie « technopols » dans JOIGNANT A., « The Politics of Technopols. Resources, Political Competence and Collective Leadership in Chile (1990-2010) », in *Journal of Latin American Studies*, vol. 43, n° 3, 2011, p. 517-546, où il prolonge et systématise les approches de Wallis et de Marier : WALLIS J., « Understanding the Role of Leadership in Economic Policy Reform », in *World Development*, vol. 1, 1999, p. 39-53, et MARIER P., « Empowering Epistemic Communities: Specialised Politicians, Policy Experts and Policy Reform », in *West European Politics*, vol. 3, 2008, p. 513-533.

Tableau 1 : Les technopols chiliens par quintiles d'années de naissance et trajectoire militante (N = 20)<sup>5</sup>

1925-1930	<i>Edgardo Boeninger</i> (DC)
1931-1935	-
1936-1940	Luis Maira (DC, IC, <b>PS</b> ) <i>Ricardo Lagos*</i> ( <b>PPD-PS</b> ) <i>Alejandro Foxley</i> (DC)
1941-1945	<i>Enrique Correa</i> (DC, MAPU, <b>PS</b> ) José Joaquín Brunner (MAPU, PS, <b>PPD</b> ) Genaro Arriagada (PR, DC) <i>Angel Flisfisch</i> (PS, <b>PPD</b> ) <i>Jorge Arrate</i> ( <b>PS</b> ) José Miguel Insulza (DC, MAPU, <b>PS</b> ) José Antonio Viera-Gallo (MAPU, PPD, <b>PS</b> )
1946-1950	<i>Carlos Ominami</i> (MIR, <b>PS</b> ) <i>Mario Fernández</i> (DC) Juan Gabriel Valdés (MAPU, <b>PS</b> )
1951-1955	<i>Ricardo Solari</i> ( <b>PS</b> ) Ignacio Walker (DC) <i>Alvaro García</i> (MAPU, PS, <b>PPD</b> ) <i>René Cortazar</i> (PDC)
1956-1960	<i>Gonzalo Martner</i> (MIR, <b>PS</b> )
1961-1965	Carolina Tohá ( <b>PPD</b> )

Sigles : PDC (Parti Démocrate Chrétien) ; IC (*Izquierda Cristiana*, Gauche Chrétienne) ; PS (Parti socialiste) ; MAPU (*Movimiento de Acción Popular Unitaria*, Mouvement d'Action Populaire Unitaire) ; PPD (Parti pour la Démocratie) ; MIR (*Movimiento de Izquierda Revolucionaria*, Mouvement de Gauche Révolutionnaire) ; PR (Parti radical).

Ce tableau montre l'appartenance des technopols aux différents partis politiques en ordre chronologique. Les caractères en gras indiquent le parti auquel ils appartenaient au moment d'accéder à leur première position gouvernementale. Les noms en italique concernent les technopols qui furent nommés ministres et sous-secrétaires entre 1990 et 1994, et qui ont donc participé du circuit de production et des usages des rapports confidentiels qui forment l'objet du présent travail.

\* Ricardo Lagos est un cas très particulier, puisque c'est le seul technopol qui a été membre de deux partis, le PPD et le PS.

5. Il faudrait toutefois ajouter à cette liste deux autres personnes : Eugenio Tironi et Mario Marcel, le premier avec un Doctorat en sociologie obtenu à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS) à Paris, ancien militant du MAPU et membre du PPD, et le second avec un Ph.D. en économie à l'Université de Cambridge et militant du PS. Tous deux ont été extrêmement influents dans leurs partis, et plus largement dans la *Concertación* entre 1990 et 2010. Ils ne sont pas inclus dans le Tableau 1 parce qu'ils n'ont pas été nommés comme ministres ou sous-secrétaires, les deux positions que nous privilégierons désormais du fait de leur hiérarchie formelle et de la fréquence d'occupation par les technopols. En effet, Tironi est devenu Directeur du Secrétariat des Communications du gouvernement entre 1990 et 1994, et a régulièrement joué un rôle central comme stratège des campagnes présidentielles de la *Concertación* et comme figure clé dans l'élaboration des programmes de gouvernement. Quant à Mario Marcel, il fut nommé Directeur du Budget entre 2000 et 2006, et a activement participé à l'élaboration des programmes économiques de la *Concertación*. Signalons finalement que tous deux ont joué un rôle crucial dans l'adoption de positions programmatiques dans les partis auxquels ils appartiennent.

Plus précisément, les technopols chiliens constituent une communauté qui s'est formée à Santiago au cours des années 1980 dans le cadre de séminaires, tables rondes et colloques, où concourraient des professionnels des sciences sociales et des hommes politiques socialistes et démocrates-chrétiens qui, sans forcément exciper des diplômes de prestige, étaient intéressés par les enjeux politiques qui affleuraient des débats intellectuels. C'est autour de ces rencontres, organisées par les principaux centres d'études liés à l'opposition à la dictature de Pinochet, que des textes, des auteurs et des concepts ont circulé pendant des années entre des professionnels des sciences sociales (qui étaient aussi des dirigeants des partis), et des hommes politiques qui entretenaient un rapport de familiarité avec la littérature scientifique. Au total, 20 agents peuvent être caractérisés comme technopols entre 1990 et 2010, dont 12 furent nommés ministres et sous-secrétaires entre 1990 et 1994, sans oublier la présence de deux agents qui à l'époque étaient devenus des puissants conseillers du prince, le dénominateur commun étant qu'ils excipaient tous de ressources « tech » et « pol », au point de partager un même univers mental.

Ces 14 agents dominants pendant l'administration Aylwin, auxquels s'ajouteront 8 autres à partir de 1994, tous familiarisés avec la littérature scientifique en économie, sociologie et science politique en tant qu'auteurs ou consommateurs<sup>6</sup>, ont produit pendant quatre ans une quantité considérable de rapports confidentiels qui circulaient entre le président de la République et ses principaux ministres. Dans ces documents, on constate des usages systématiques des sciences sociales destinés à maîtriser rationnellement les enjeux politiques de cette période, et à justifier des stratégies et des pratiques de gouvernement, et donc de pouvoir, c'est-à-dire une raison d'État. C'est ainsi que l'on y voit apparaître, outre des adversaires dûment typifiés à partir d'une sociologie de leurs intérêts et des menaces dont ils seraient porteurs, non pas des références ponctuelles à la transitologie, à la théorie du choix rationnel ou à la politique comparée (pour ne citer que ces trois exemples), mais des usages politiques et systématiques d'écoles disciplinaires et d'un vocabulaire scientifique. Certes, il s'agit d'usages où le savoir scientifique est adapté à des fins gouvernementales et politiques, en fonction d'enjeux de pouvoir, ce qui se traduit en un pot-pourri de citations, références et allusions à divers types d'auteurs, où peuvent se côtoyer pêle-mêle, parfois dans un même rapport, la transitologie de Przeworski, la sociologie d'Elias et l'histoire du banditisme social d'Hobsbawm, de la

---

6. Pendant les années 1980, la plupart de ces 22 agents ont rédigé des centaines de documents de travail et publié des dizaines de livres, où l'on voyait déjà en filigrane les textes, auteurs et concepts qui allaient se trouver à l'origine, des années plus tard, des feuilles de route qui leur permettraient d'orienter et de conduire le processus transitionnel depuis le gouvernement. En ce sens, l'étude de ces premiers travaux revient à faire l'archéologie de la raison d'État qui s'imposera pendant la première moitié des années 1990.

politique comparative, de l'histoire économique et les préceptes d'un Consensus de Washington avant la lettre. Bien évidemment, cet éclectisme ne s'explique pas à l'aune d'une certaine épistémologie des sciences sociales, puisqu'il se justifie par la nécessité de gouverner, en l'occurrence à travers des idées, ce qui porte « à saisir non pas seulement des matrices cognitives, mais bien plutôt des 'idées en action', autrement dit des dispositifs pratiques et des usages concrets »<sup>7</sup>. Mais, en même temps, ces rapports qui remplissent une fonction d'orientation pour des agents qui vivent et agissent dans l'incertitude et l'urgence, tirent leur efficacité de la rencontre entre les savoirs qu'ils véhiculent et les ressources indissociablement politiques et rationnelles de leurs auteurs, les technopols. De ce fait, il s'agit de documents, non pas bureaucratiques, mais politiques au sens fort, désormais devenus des archives qui se trouvent déposées dans la Fondation « *Justicia y Democracia* » de l'ancien président Aylwin.

La lecture de ces documents est fascinante, mais aussi risquée, puisqu'ils tendent à imposer une lecture de l'histoire où la contingence est apparemment abolie sous l'emprise d'une raison qui concilie science et politique, savoir et pouvoir, connaissance et raison d'État. L'effet de fascination se comprend aisément, puisque ces documents se présentent aux yeux du chercheur comme autant de traces d'une politique en train de se faire, dont certains aspects sont souvent publiquement inavouables, compte tenu de la crudité, voire de la brutalité du travail d'objectivation des coûts et bénéfices escomptés selon les types des stratégies choisies et proposées pour faire face aux enjeux du moment. Une fascination d'autant plus lancinante que les rapports sont parfois accompagnés d'annotations à la main du président Aylwin lui-même, au moyen d'exclamations, points d'interrogations ou de rejets catégoriques. Il est vrai que ces rapports fournissent au chercheur une information aussi vivante que précieuse, puisqu'ils expriment l'histoire gouvernementale des enjeux politiques, et décrivent à leur manière les enjeux politiques de l'histoire. Quant aux risques, le plus évident consiste à concevoir ces rapports non pas comme des boussoles et des cartes destinées à fournir des principes d'orientation, mais plutôt comme la construction d'un parcours ou d'un trajet qui sera finalement suivi, c'est-à-dire une transition à la démocratie préconstruite et appréhendée comme intervalle temporel et mode de passage entre deux régimes politiques au cours de laquelle la contingence est abolie par la rationalité des technopols. Si ce risque existe, c'est parce que le chercheur peut céder au charisme du document et des idées qu'il exprime, en oubliant que « l'archive ne dit peut-être pas la vérité, mais elle dit *de* la vérité »<sup>8</sup>.

7. IHL O., KALUSZYNSKI M., POLLET G., « Pour une sociohistoire des sciences du gouvernement », in IHL O., KALUSZYNSKI M., POLLET G. (dir.), *Les sciences du gouvernement*, Paris, Économica, 2003, p. 12.

8. FARGE A., *Le goût de l'archive*, Paris, Seuil, 1989, p. 40, souligné par l'auteur.

Mais le principal intérêt de ces rapports réside dans sa fonction d'antidote face à l'inclinaison du chercheur à ajuster *ex ante* les pratiques et stratégies supposées des agents aux résultats connus du processus transitionnel, avec toutes les possibilités de découpage de la réalité en termes d'« étapes » ou de « phases ». Dobry a sans doute raison de mettre en garde contre « l'incompréhension de la contingence »<sup>9</sup>, surtout lorsque le chercheur privilégie les résultats d'un processus ou d'une conjoncture au détriment de ce que les agents ont pu penser, croire ou ignorer au moment d'agir. Or, ces rapports exemptent le chercheur du travail de filtrage et de sélection des faits, puisque ce sont les technopols eux-mêmes qui accomplissent cette tâche dans un temps contingent, en s'appuyant sur les ressources rationnelles qui sont les leurs et en les conciliant avec leur sens pratique de la politique. En effet, ce sont ces derniers, et non le chercheur, qui procèdent à des objectivations sur les conjonctures et les événements qui y ont lieu, le problème de recherche consistant justement à en rendre compte, au carrefour de l'objectivation pratique, politique et « scientifique ».

Au total, il s'agit de 113 rapports qui furent élaborés entre 1990 et 1994, sous le titre de *Informe de análisis*, en général de périodicité hebdomadaire, parfois tous les quinze jours et rarement mensuels (sauf à la fin de cette administration présidentielle), sans numération des pages, le premier se remontant au 26 avril 1990 et le dernier au 22 octobre 1993 : ainsi, 31 rapports furent élaborés en 1990, 40 en 1991, 31 en 1992 et 11 en 1993. Appréhendés comme un seul corpus, ils forment une véritable trame, ponctuée d'intrigues et d'épisodes qui se déroulent en chevauchant sur plusieurs rapports, dans la mesure où bien souvent un rapport fait explicitement référence à ce qui avait été dit et suggéré préalablement par un autre. Ces documents, d'une extension d'entre 5 et 12 pages, étaient élaborés afin d'orienter le chef de l'État et ses principaux ministres. Chaque recommandation de stratégie était le résultat d'un travail d'objectivation et d'analyse qui puisait ses ressources en économie, science politique et sociologie, et faisait l'objet d'argumentations et de justifications généralement soutenues par la comparaison avec des processus analogues. Ils commençaient par l'explicitation d'un enjeu de conjoncture, lequel était susceptible de se transformer en un problème, voire en une menace, avec des acteurs clairement identifiés à qui étaient imputés des intentions et des intérêts, et étaient parachevés avec des propositions de stratégie dûment justifiées. Une fois accompli ce travail d'objectivation, les rapports débouchaient la plupart du temps sur un chapitre économique conclusif, plutôt descriptif, mais dont l'intérêt est de montrer la manière dont le modèle économique chilien était assimilé et lentement réformé.

---

9. DOBRY M., « Ce dont sont faites les logiques de situation », dans FAVRE P., FILLIEULE O., JOBARD F. (dir.), *L'atelier du politiste. Théories, actions, représentations*, Paris, La Découverte/Pacte, 2007, p. 141.

En règle générale, ces rapports s'inscrivaient dans un circuit de production toujours identique : le processus débutait avec une réunion interne des conseillers du Ministère de la Présidence, sous l'égide d'Angel Flisfisch et Ignacio Walker (qui deviendront plus tard des technopols<sup>10</sup>), continuait avec une réunion à laquelle étaient invités des conseillers externes, et s'achevait avec la rédaction du rapport (sous la plume de Flisfisch et de Walker) à la suite d'un échange collectif qui était également fait de conversations informelles entre ces conseillers et les ministres technopols<sup>11</sup>. Les rapports parvenaient aux mains du président de la République, des ministres et du Directeur des Communications (E. Tironi) chaque vendredi, ce qui conduisait régulièrement le chef de l'État à s'investir personnellement dans des conversations sur ce qui y était dit avec la communauté des technopols le lundi et le mardi de la semaine suivante<sup>12</sup>.

Afin de comprendre la manière dont ces agents ont pu gouverner « scientifiquement » et imposer une raison d'État, il faut préalablement s'interroger sur l'origine de leurs idées à partir de la prémisse qu'elles « ne flottent pas librement »<sup>13</sup>, et s'arrêter sur les conditions de leur efficacité politique et sociale, en posant la question de leurs lieux de production et de leurs modes de diffusion.

### **Le programme des technopols : de la genèse du groupe à la communauté d'habitus**

Les individus qui deviendront des technopols à partir de 1990 sont des agents qui se sont précocement connus (en règle générale dans les universités chiliennes lorsqu'ils étaient étudiants), et ont formé une véritable communauté intellectuelle à partir du début des années 1980, dans le cadre des centres d'études proches de l'opposition à Pinochet. Le Tableau 1 (*supra*) montre les technopols ordonnés en quintiles d'années de naissance, à partir de l'hypothèse qu'en fonction de l'âge ils se sont rencontrés en faisant leurs

10. A. Flisfisch (PPD) sera nommé sous-secrétaire de la Marine vers la fin de l'administration Aylwin, puis de la Présidence, de l'Armée de l'Air, encore une fois de la Marine et finalement aux Affaires étrangères sous les gouvernements de Frei (1994-2000), de Lagos (2000-2006) et de Bachelet (2006-2010). Quant à I. Walker (DC), il sera élu député, pour ensuite devenir ministre des Affaires étrangères sous la Présidence de R. Lagos, débouchera sur une carrière sénatoriale à partir de 2010 et deviendra président du PDC la même année. On trouvera la signification des sigles partisans dans le Tableau 1 (*supra*).

11. En ce sens, à la différence de Suleiman qui conçoit « les consultants et les conseillers politiques » comme du « personnel contingent » (SULEIMAN E., *Dismantling Democratic States*, Princeton et Oxford, Princeton University Press, 2003, p. 276), leurs homologues chiliens se présentent comme du personnel stratégique.

12. Je tiens à remercier Eugenio Tironi et Patricio Zapata de m'avoir éclairé sur le circuit de production et les usages de ces rapports.

13. RISSE-KAPPEN T., « Ideas do not Float Freely : Transnational Coalitions, Domestic Structures, and the End of the Cold War », in *International Organization*, vol.48, 2, 1994, p. 185-214.

études aux universités catholiques et du Chili<sup>14</sup> (ce qui fut effectivement le cas)<sup>15</sup>, et conclut avec leur trajectoire militante.

Comme on peut le constater, les technopols qui se sont trouvés à l'origine des rapports confidentiels qui circulaient entre les ministres et le président de la République, ont des âges extrêmement divers, et sont pour la plupart d'entre eux des immigrants partisans, puisqu'ils exhibent une carrière militante dans deux, voire dans trois partis. Le Tableau 2 identifie les technopols selon leur métier d'origine, le niveau de diplôme, les universités où ils ont obtenu leurs Masters ou Ph.D et leurs titres de noblesse intellectuelle. On constate ainsi une importante homologie professionnelle entre deux groupes, puisque 10 individus sont des avocats ou ont entrepris des études de droit sans forcément les terminer, et 7 sont devenus des économistes. Plus précisément, on observe que la plupart de ces 20 technopols ont poursuivi des études de Master ou de Doctorat à l'étranger, notamment aux États-Unis, en science politique (soit 6 juristes reconvertis en politistes), ou en économie (soit 5 économistes et un juriste). Pendant la période 1990-1994, ce sont des technopols économistes qui dominent (7, dont 6 avec un PhD et un avec un Master), face à deux politistes (l'un avec un Master et l'autre avec un Doctorat obtenu en Allemagne<sup>16</sup>). La plupart de ces 20 technopols ont été les auteurs de *working papers* et de livres au cours des années 1980 sur des sujets tels que les transitions en Europe méridionale et en Amérique latine, les relations entre économie et politique ou sur les relations entre civils et militaires dans le continent, et partageaient un même diagnostic sur les raisons qui ont provoqué le coup d'État du 11 septembre 1973 (polarisation, inflation idéologique et maximalisme, autant de caractéristiques qui étaient régulièrement interprétées au moyen de la théorie du choix rationnel ou de modèles de coopération ayant échoué<sup>17</sup>). Il s'ensuit que ces agents avaient acquis bien avant la transition à la démocratie un rapport de familiarité avec les sciences sociales, ce qui leur permettait de sélectionner leurs lectures et leurs objets de travail en fonction des enjeux du présent et d'un avenir qu'ils jugeaient vraisemblable, dans le cadre des divers centres de recherche, proches du *think tank*, financés par les grandes fondations

---

14. Le seul cas déviant est celui d'A. Foxley, puisqu'il a poursuivi ses études à l'Université Catholique de Valparaíso.

15. Information obtenue directement auprès des technopols, au moyen d'entretiens ou de conversations informelles au cours des années 2009 et 2010. Cette expérience commune de socialisation politique secondaire est d'autant plus importante que la population universitaire fut pendant longtemps très réduite, et qui plus est circonscrite à Santiago.

16. Il faudrait toutefois ajouter, en science politique, les cas d'E. Boeninger et d'I. Walker, puisque le premier fait état d'études inachevées à l'UCLA aux États-Unis, et le second exhibe un Ph.D obtenu à Princeton sans qu'il occupe encore une position de ministre ou de sous-secrétaire (il est à l'époque conseiller de la présidence et l'un des principaux rédacteurs des rapports confidentiels).

17. C'est sur cette toile de fond que Flisfish, dans un document de travail publié en 1984 (« Hacia un realismo político distinto », Santiago, FLACSO, Document de travail n°219, octobre 1984), plaide pour une transition négociée entre les civils et les militaires, et justifie sa posture en sollicitant les travaux d'Elias et d'Axelrod.

internationales et auxquels s'associent des institutions telles que FLACSO, CIEPLAN, ILET ou le CED<sup>18</sup>. Guilhot, réfléchissant sur le rôle des fondations nord-américaines dans le financement de la recherche par la mise en place de réseaux transcontinentaux, a raison de souligner la transformation des contenus de ce qui était digne d'être analysé (« approches pragmatiques et *problem-oriented* »<sup>19</sup>), autant de conditionnements qui ont effectivement entouré le travail des futurs technopols chiliens. Or, loin d'avoir contribué à la dépolitisation des analyses qui étaient ainsi produites<sup>20</sup>, ceux qui deviendront des technopols au Chili investiront ce type de financement au moyen d'usages politiquement utiles de la recherche en sciences sociales, à partir d'un rapport éclectique au savoir qui se trouve aux antipodes de la radicalité des années 1960 et 1970.

---

Concernant Elias et sa sociologie des « configurations d'entités interdépendantes », Flisfisch y voit les fondations d'un paradigme « altruiste » et « contractuel », puisque l'agent politique « comprend comme entités nécessairement interdépendantes aussi bien l'agent dont le point de vue est assumé que celui du reste des acteurs » (p. 22) : ELIAS N., *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Paris, Pandora/Des sociétés, 1981 (1<sup>re</sup> version en allemand 1970). Axelrod, est, lui, explicitement exalté et évoqué en faveur d'une politique de coopération en rappelant « qu'il suffit qu'il existe, parmi l'ensemble des acteurs, un groupe ou un *cluster* d'agents qui s'orientent systématiquement au moyen de stratégies coopératives dans leurs relations » réciproques (p. 28) : AXELROD R., *The Evolution of Cooperation*, New York, Basic Books, 1984. C'est cette même fascination pour Axelrod qui se dégage d'un entretien avec Foxley (un technopol qui sera ministre des Finances sous le gouvernement d'Aylwin, et ministre des Affaires étrangères sous l'administration Bachelet), par le biais d'un souvenir qu'il situe à Washington, quelque part au cours des années 1980 : après avoir dévoré en deux heures le livre d'Axelrod dans une librairie, Foxley jubile en disant « c'est ça. C'est ainsi que fonctionne la politique » (KINNEY GIRALDO J., « Development and Democracy in Chile. Finance Minister Alejandro Foxley and the Concertación's Project for the 1990s », in DOMÍNGUEZ J. (ed.), *op. cit.*, 1997, p. 248, note 36).

18. FLACSO (Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales) ; CIEPLAN (Corporación de Investigaciones Económicas para Latino América) ; ILET (Instituto Latinoamericano de Estudios Transnacionales) ; CED (Centro de Estudios para el Desarrollo). Sur le rôle politique joué par ces institutions au cours des années 1980, voir PURYEAR J., *Thinking Politics. Intellectuals and Democracy in Chile, 1973-1988*, Baltimore et Londres, The Johns Hopkins University Press, 1994.

19. GUILHOT N., « Les professionnels de la démocratie. Logiques militantes et logiques savantes dans le nouvel internationalisme américain », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2001/3, 139, p. 63. Sur ce sujet, on lira également avec profit MEDVETZ T., « Les think tanks aux États-Unis. L'émergence d'un sous-espace de production des savoirs », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2009/1-2, p. 176-177, p. 82-93.

20. *Ibid.*, p. 63.

Tableau 2 : Métiers d'origine, universités de formation initiale et lettres de noblesse intellectuelle (N = 20)

<b>Technopol</b>	<b>Métier</b>	<b>Niveau de diplôme dans des universités de prestige ou lettres de noblesse intellectuelle</b>
<i>Edgardo Boeninger</i>	Ingénieur civil (UC) Économiste (UCH)	Études incomplètes en science politique à l'UCLA (États-Unis). Ex-recteur UCH Auteur de plusieurs essais politiques
Luis Maira	Études de droit non terminées (UCH)	Professeur au CIDE (Mexique) et auteur de plusieurs livres de relations internationales
<i>Ricardo Lagos</i>	Avocat (UCH)	Ph.D. en économie, Université de Duke (États-Unis)
<i>Alejandro Foxley</i>	Ingénieur civil en chimie (UC de Valparaíso)	Ph.D. en économie, Université de Wisconsin (États-Unis)
<i>Enrique Correa</i>	Philosophe (UC)	Ex-directeur FLACSO
José Joaquín Brunner	Études de droit non terminées (UC)	Ph.D. en sociologie, Université de Leiden (Pays-Bas). Ex-directeur FLACSO
Genaro Arriagada	Avocat (UCH)	Auteur de plusieurs livres sur les relations civico-militaires
<i>Angel Flisfisch</i>	Avocat (UCH)	Master en science politique, Université de Michigan (États-Unis)
<i>Jorge Arrate</i>	Économiste (UCH)	Master en économie, Université d'Harvard (États-Unis)
José Miguel Insulza	Avocat (UCH)	Master en science politique, Université de Michigan (États-Unis)
José Antonio Viera-Gallo	Avocat (UC)	Master en science politique, ILADES (Chili)
<i>Carlos Ominami</i>	Économiste (UCH)	Docteur en économie, Université de Paris X Nanterre (France)
<i>Mario Fernández</i>	Avocat (UCH)	Ph.D. en science politique, Université d'Heidelberg (Allemagne)
Juan Gabriel Valdés	Avocat (UC)	Ph.D. en science politique, Université de Princeton (États-Unis)
Ricardo Solari	Économiste (UCH)	Programme d'entraînement pour chercheurs, FLACSO (Chili)
Ignacio Walker	Avocat (UC)	Ph.D. en science politique, Université de Princeton (États-Unis)
Alvaro García	Economiste (UC)	Ph.D. en économie, Université de Californie, Berkeley (États-Unis)
Gonzalo Martnet	Économiste (Université de Paris I, France)	Docteur en économie, Université de Paris X Nanterre (France)
Carolina Tohá	Politologue (Université de Milan, Italie)	Ph.D. en science politique, Université de Milan (Italie)
<i>René Cortazar</i>	Economiste (UC)	Ph.D en économie, MIT (États-Unis)

Sigles : UC : Université Catholique ; UCH : Université du Chili

Les noms en italique correspondent aux technopols qui ont été ministres et sous-secrétaires dans l'administration du président Aylwin (1990-1994)

Mais ces 20 agents bénéficiaient également de ressources politiques, puisque tous ont occupé de positions de direction dans les organes collectifs des partis dans lesquels ils militent ou avaient milité, et pour certains d'entre eux en qualité de présidents ou vice-présidents de leurs organisations. C'est ainsi que Ricardo Lagos et Jorge Arrate ont présidé leurs partis (le PPD et le PS, respectivement) avant de devenir ministres sous le gouvernement Aylwin, alors que Boeninger fut vice-président du PDC au cours des années 1980. Ces trois exemples montrent de quelle manière les technopols cumulaient des ressources à la fois rationnelles et politiques, et permettent de se faire une idée du pouvoir qu'ils pouvaient exercer sur leurs partis en tant que ministres et sous-secrétaires à partir de 1990.

Cette communauté d'agents, à la fois politique et scientifique, où convergent des professionnels des sciences sociales qui militent dans divers partis d'opposition et des hommes politiques qui ont un rapport utile à la recherche, doit également être comprise comme le groupe fondateur de ce qui sera ensuite la *Concertación*, une coalition de centre gauche fondée en 1987. En ce sens, si une « expérience coalitionnelle doit ainsi être considérée comme une forme de socialisation politique secondaire, où se fabriquent et se renforcent des dispositions spécifiques »<sup>21</sup>, on ne manquera pas de souligner que la genèse de ce groupe d'agents relève de l'expérience pré-coalitionnelle où des affinités se construisent avant de devenir une communauté d'habités. S'il est donc possible de parler d'un programme politique des technopols, c'est pour souligner combien leur accès à des positions ministérielles est redevable de leur usage stratégique des sciences sociales qui leur a permis d'asseoir leur nécessité, ce qui les a précocement conduits à redéfinir leur rôle d'intellectuels, pour ensuite le consacrer au cours des années 1990.

C'est ainsi que Brunner, dès 1986, s'interroge sur « ce que l'on peut attendre de l'intellectuel » sous une démocratie écartelée entre d'une part « une économie limitée et vulnérable » et, d'autre part, « des pouvoirs hérités de l'autoritarisme », ce qui correspond à « l'expérience de l'Argentine et de l'Uruguay, et même de pays tels que l'Espagne et le Brésil »<sup>22</sup>. Aux yeux de ce sociologue et futur ministre porte-parole de gouvernement, l'intellectuel devra choisir entre la récupération de sa position traditionnelle, consistant à « influencer en politique sans y entrer », à verser dans l'indifférence ou à se réfugier dans la marginalité<sup>23</sup>. Or, afin d'échapper à ce dilemme, c'est Flisfisch qui plaidera explicitement en faveur d'une possibilité

21. BUÉ N., DESAGE F., « Le 'monde réel' des coalitions. L'étude des alliances partisans de gouvernement à la croisée des méthodes », in *Polítix. Revue des sciences sociales du politique*, vol.22, n° 88/2009, p. 32.

22. BRUNNER J.J., « ¿Pueden los intelectuales sentir pasión o tener interés en la democracia? », Santiago, FLACSO, Document de travail n° 303, juillet 1986, p. 33.

23. *Ibid.*, p. 33.

qui prend en considération les ressources spécifiques de cette communauté en formation : celle de « conseiller du prince », originairement conçu comme un « type particulier de relation entre intellectuel et parti », et qui se traduira quelques années plus tard en la figure pratique du technopol au gouvernement. C'est ce passage du conseiller du prince au technopol que l'on peut suivre aussi bien dans les *working papers* publiés sous la dictature que dans les articles de presse dont ces agents étaient les auteurs. Si en 1988 Arriagada, qui deviendra ministre de la Présidence sous le gouvernement Frei, dénonçait le « maximalisme » (« ce vieux déséquilibre ou déviation entre penser et agir » en politique consistant à « se fixer des buts inaccessibles »<sup>24</sup>), Brunner célébrait en 1991 le « pragmatisme, un réalisme modéré, un rejet généralisé des utopismes, un syncrétisme des positions et, en général, une préférence pour des idéologies *soft* »<sup>25</sup>. C'est ce passage, mieux, cette mutation d'une communauté d'agents qui est de nouveau bien décrite par Brunner, lorsqu'il distingue entre la fonction de « connaissance comme représentation » et la « connaissance comme habileté » (*conocimiento-destreza*), celle-ci étant « plus proche du pôle de l'action »<sup>26</sup>, ce qui s'ajuste bien aux technopols au gouvernement depuis 1990. Ni hommes politiques, ni technocrates, ces agents ne sont pas non plus des spécialistes des sciences sociales qui luttent à la fois pour produire l'autonomie du champ scientifique et pour agir sur le champ politique uniquement avec « les armes de la vérité »<sup>27</sup>. Il faut en effet comprendre le caractère hybride des ressources qui sont les leurs, puisqu'elles leur permettent d'intervenir avec succès dans les deux champs. C'est cette fonction de « passeurs » et d'« agents doubles » entre champs<sup>28</sup>, ainsi que leur compétence de traducteurs de ce qui se produit dans le champ scientifique des pays du nord au bénéfice de ce qui se consomme dans le champ politique local, qui explique que ces agents en passe de devenir des technopols soient capables de proposer autant de produits adaptés à chaque conjoncture historique : livres, articles de presse et *workings papers* pendant les années 1980, *policy briefs*, essais politiques et rapports confidentiels à partir de 1990. C'est cette hybridation de leurs capitaux qui rend possible des opérations de traduction, d'éclectisme intellectuel et d'emprunt sélectif de savoirs dont la valeur est généralement indexée « en fonction des ressources symboliques qu'elles peuvent mobiliser sur le

---

24. ARRIAGADA G., « Oposición: ¿por qué le está yendo bien? », in *La Epoca*, 14 mai 1988.

25. BRUNNER J.J. « Las utopías y los sueños », in *La Epoca*, 4 août 1991.

26. BRUNNER J.J., « Investigación social y decisiones políticas : el mercado del conocimiento », in *Nueva sociedad*, n° 146, novembre-décembre 1996, p. 114.

27. BOURDIEU P., « Science, politique et sciences sociales », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2002/2, n° 141, p. 10.

28. DÉZALAY Y., « Les courtiers de l'international. Héritiers cosmopolites, mercenaires de l'impérialisme et missionnaires de l'universel », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 151-152, 2004, p. 7. Sur les stratégies de double jeu, on lira également du même auteur : DÉZALEY Y., « La construction juridique d'une politique de notables. Le double jeu des patriciens du barreau indien sur le marché de la vertu civique », in *Genèses. Sciences sociales et histoire*, vol. 45, 2001, p. 69-90.

marché nord-américain »<sup>29</sup>, qui explique leur centralité et le rapport de domination qu'ils exerceront dès le début de la transition à la démocratie au Chili. Proches de la figure du « spécialiste consulté par les dirigeants » au sens de Sapiro<sup>30</sup>, les technopols se situent à mi-chemin de l'intellectuel d'institution et de l'expert : formés à l'extérieur de l'État, et contre la forme autoritaire de l'État, leur compétence ne peut complètement se réaliser qu'en accédant au gouvernement, prélude de l'épiphanie de la raison d'État.

### **Gouverner l'incertitude : la gestion rationnelle d'une « normalité instable »**

« Ils vaincront électoralement... mais ils ne gouverneront pas !<sup>31</sup> » C'est avec ce simulacre d'une menace qui n'a jamais été aussi clairement énoncée par Pinochet, qu'Arriagada anticipera, quelques mois avant les élections présidentielles de 1989, les difficultés du futur gouvernement face à des militaires et des hommes politiques de droite qui rechignaient à renoncer à 17 ans d'exercice du pouvoir. Malgré sa grandiloquence et son semblant de boutade, le mot d'ordre simulé par Arriagada évoque assez fidèlement le principal enjeu des nouvelles autorités civiles : gouverner dans un contexte institutionnel qui met sous tutelle militaire le nouveau président.

Les raisons de l'incertitude concernaient principalement les forces de l'ancien régime, notamment les militaires, les partis de droite, le patronat et la presse écrite, dans un cadre institutionnel émaillé d'« enclaves autoritaires »<sup>32</sup>. S'il est vrai que chacune de ces forces avait ses propres intérêts, la principale source de menace venait de la possibilité d'articulation et d'action coordonnée entre elles, selon la logique du « front », du « triangle », voire du « bloc ». C'est ainsi que dès les premiers mois de gouvernement, on

29. Ce que Dézalay et Garth appellent la « dollarisation » : DÉZALAY Y., GARTH B.G., *La mondialisation des guerres de palais. La restructuration du pouvoir d'État en Amérique latine, entre notables du droit et « Chicago Boys »*, Paris, Seuil, 2002, p. 89.

30. SAPIRO G., « Modèles d'intervention politique des intellectuels. Le cas français », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2009/1-2, n° 176-177 2009, p. 27.

31. ARRIAGADA G., « ¡Vencerán...pero no goberarán! », in *La Epoca*, 1<sup>er</sup> octobre 1989.

32. La transitologie chilienne a identifié au cours des années 1980 un certain nombre d'« enclaves autoritaires » (surtout par le biais des travaux de M.A. Garretón, qui invente le terme, et de futurs technopols tels que E. Tironi, M. Fernandez et A. Flisfisch), c'est-à-dire d'organes étatiques dotés d'autonomie et de suffisamment de puissance pour éventuellement bloquer l'action gouvernementale (Conseil de Sécurité nationale, Tribunal constitutionnel, Commandants en chef des trois armes du fait de leur inamovibilité, 9 sénateurs désignés, etc.), ainsi qu'un certain nombre de dispositifs et de mécanismes institutionnels (système électoral binominal qui régit les élections législatives dans les deux chambres, quorums draconiens pour entreprendre des réformes à la Constitution, etc.). Un rapport du mois de mai 1991 soulignera, en guise de bilan de la première année de gouvernement, qu'il a fallu un énorme apprentissage pour « conduire les aires grises des institutions » (Rapport 002540 du 3 mai 1991, ministère de la Présidence : afin d'alléger la lecture de ce qui suit et d'éviter des cacophonies, on omettra de signaler qu'il s'agit d'un « rapport » afin de conserver uniquement le sigle officiel du Ministère de la Présidence, SEGPRES).

trouve dans les rapports élaborés par les technopols des références systématiques aux risques de dérapage face à une opposition aussi protéiforme qu'unie, à partir d'analyses stratégiques qui portent à « éviter la recomposition du bloc de soutien au régime passé », à savoir « le triangle militaires-droite-patronat »<sup>33</sup>. Scénario encore « improbable » au mois de septembre 1990, cette « ré-articulation du bloc conservateur » devenait vraisemblable un an et demi après, du fait de signes d'alliance entre le pouvoir judiciaire et l'Armée de Terre<sup>34</sup>, et acquérait un statut de menace réelle deux mois plus tard, au point de susciter de la part des technopols une recommandation de « nouvelles privatisations »<sup>35</sup> afin de décompresser une situation difficile, et d'avancer sur le dossier des réformes constitutionnelles.

L'évaluation de l'importance d'une menace, qu'elle vienne d'un bloc conservateur ou d'une seule force, résulte d'une analyse stratégique des intérêts et d'une typification des divers acteurs qui forment chaque force. C'est ainsi que, par exemple, la « crise » d'un des deux partis de droite (Rénovation nationale) à l'occasion des débats législatifs sur les réformes constitutionnelles, est abordée par les technopols au moyen d'une sociologie des intérêts en concurrence : d'une part, ceux d'une droite moderne et libérale, pragmatique et flexible, et de l'autre les intérêts d'un secteur plus « traditionnel, de base agricole et oligarchique », socialement arriéré et politiquement très conservateur<sup>36</sup>. C'est cette tension entre des intérêts contradictoires qui se soldera par la défaite de l'aile libérale de Rénovation nationale, et mettra un terme à l'initiative gouvernementale de réformer la Constitution.

Mais c'est surtout en faisant l'analyse stratégique des généraux de l'Armée de Terre que l'on peut apprécier l'usage politique de la transitologie. Dans un rapport du mois de juillet 1990<sup>37</sup>, qui fait suite à plusieurs épisodes de désobéissance et de fautes protocolaires à l'encontre des autorités civiles, les technopols appliquent la boîte à outils de la transitologie, en distinguant

---

33. SEGPRES 002519, 7 septembre 1990.

34. SEGPRES 002582, 10 avril 1992. Cette alliance si redoutée par les technopols ne doit pas surprendre, compte tenu de la composition de la Cour Suprême : c'est ainsi qu'un précédent rapport (SEGPRES 002535, 7 mars 1991) soulignait sa fonction conservatrice, puisque « la structure actuelle de la Cour Suprême constitue, avec les sénateurs désignés, le Conseil de Sécurité nationale et le Tribunal constitutionnel, une enclave autoritaire qui multiplie, en marge de la souveraineté populaire, l'influence politique de la droite ». On voudra pour preuve de la fonction conservatrice et du « pinochéisme » de plusieurs juges de la Cour Suprême, cette déclaration qui constitue une réponse à la publication du rapport Rettig où étaient consignés les noms de près de 3 000 exécutés politiques et détenus disparus sous la dictature de Pinochet : « un jugement passionné, téméraire et tendancieux à l'endroit des tribunaux de justice à la suite d'une investigation irrégulière et de probables préjugés politiques » (SEGPRES 002542, 18 mai 1991).

35. SEGPRES 002590, 19 juin 1992. De manière intéressante, on voit dans ce rapport une annotation critique à la main qui accompagne cette recommandation, vraisemblablement de la part du Président Aylwin lui-même.

36. SEGPRES 002597, 4 septembre 1992.

37. SEGPRES 002512, 27 juillet 1990.

finement et très précisément des faucons et des colombes, soit des généraux radicaux ou modérés. C'est ainsi que le rapport identifie au sein de cette arme « trois centres de pouvoir » : d'abord, celui qui est formé par « les assesseurs et ex- assesseurs du général Pinochet (les « politiques ») » ; ensuite, les généraux liés aux « organismes d'intelligence (les DINACNI) », sigles qui évoquent les services de répression et de sécurité sous la dictature ; enfin, « les généraux institutionnalistes ou professionnels »<sup>38</sup>. Souvent identifiés par leurs noms et leurs fonctions actuelles au sein de l'Armée de Terre (secrétariat général, 1re Division, etc.), leurs comportements concurrentiels et leurs intérêts sont interprétés à l'aune d'un « possible passage à la retraite du général Pinochet en 1994 » en cas de se présenter aux élections présidentielles, ce qui permet de conclure que, en dépit des apparences, « nous ne nous trouvons pas en présence d'une stratégie graduelle de désobéissance militaire »<sup>39</sup>. Il s'agit certes d'un point de vue somme toute rassurant, fondé sur une évaluation rationnelle des rapports de force au sein de la principale arme au Chili, ce qui s'est traduit en plusieurs gestes de bonne volonté de la part du Président Aylwin. Mais surtout, on reconnaît l'influence des travaux de Przeworski (à la suite d'un premier travail pionnier de Stepan)<sup>40</sup>, un politiste qui a enseigné au Chili à la FLACSO, mais qui est également l'auteur d'un important chapitre du volume 3 de *Transitions from Authoritarian Rule*<sup>41</sup>, dont l'intérêt réside dans la mise en œuvre des principes de différenciation des acteurs qui sont ainsi nommés. C'est en effet à la suite de Przeworski qu'il est devenu usuel de distinguer des acteurs « durs » et « mous » (*hardliners* et *softliners*) pris dans des jeux stratégiques et transitionnels, à partir d'une appréhension dynamique de leurs préférences et non d'une essence qui ferait d'eux des acteurs naturellement « endurcis » ou « adoucis ». D'ailleurs, c'est cette conception stratégique des acteurs et de leurs préférences, largement inspirée des premiers travaux de Przeworski, qui se retrouve, dès 1983, dans un *working paper* de Flisfisch, où il établit « l'ordre des préférences du Centre » au moyen de la théorie des jeux<sup>42</sup>. Or, c'est cette leçon de méthode qui est reproduite par les technopols chiliens une fois parvenus au pouvoir,

38. *Ibid.*

39. *Ibid.*

40. STEPAN A., *The Military in Politics : Changing Patterns in Brazil*, Princeton, Princeton University Press, 1971.

41. PRZEWORSKI A., « Some Problems in the Study of the Transition to Democracy », in O'DONNELL G., SCHMITTER P.C. et WHITEHEAD L. (eds.), *Transitions from Authoritarian Rule*, vol. 3, *Comparative Perspectives*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1986, p. 47-62. Voir également PRZEWORSKI A., *Democracy and the Market. Political and Economic Reforms in Eastern Europe and Latin America*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991.

42. En l'occurrence, l'ordre des préférences du « Centre » politique au Chili pour entreprendre une hypothétique transition à la démocratie était : (D,FA), (D,C,FA) ou (D,C), (G,C), où D c'est la droite, FA les forces armées, C le centre et G la gauche : FLISFISCH A., « Coaliciones políticas y transición en Chile : notas exploratorias », in *Material de Discusión*, n°45, juin 1983, p. 19.

en montrant que les généraux les plus durs sont ceux qui exhibent une trajectoire dans les services d'intelligence et qui ont participé dans le passé dans des fonctions de répression, ce qui les éloigne des généraux qui sont qualifiés comme « professionnels ». Or, si les technopols recommandent de privilégier des relations de coopération avec ces derniers, ils ne manquent pas de signaler en même temps les limites de cette voie d'entendement stratégique, à savoir le général Pinochet lui-même, un acteur principal qui parvient à unifier la totalité du corps des généraux.

Comment donc traiter le général Pinochet, en sachant que son principal intérêt est de « dépendre directement » du Président de la République<sup>43</sup>, et non du ministre de la Défense ? Il s'agit d'une question aussi constante que lancinante, compte tenu des risques de friction encourus en cas d'erreurs de traitement des nombreuses conjonctures critiques entre 1990 et 1994. Comment subordonner le général Pinochet à l'autorité civile sans saper la relation hiérarchique avec le ministre de la Défense, et donc affaiblir la domination présidentielle sur tous les commandants en chef ? Pour y répondre, il a fallu faire l'expérience de plusieurs manquements au protocole et de défis à la hiérarchie, sous la forme de menaces à peine larvées du général Pinochet à propos des poursuites judiciaires à l'encontre de militaires accusés de violations aux droits de l'homme, d'allusions à une gauche au pouvoir toujours dangereuse<sup>44</sup> et d'une tolérance gouvernementale à des situations de délibération explicite du corps des généraux sur certains enjeux saillants<sup>45</sup>. C'est cette découverte du caractère parfois imprévisible

---

43. SEGPRES 002512, précité.

44. C'est ainsi que Pinochet ne manquait pas de mettre en garde le président du Sénat Gabriel Valdés (PDC), à la suite de plusieurs épisodes d'insubordination qui eurent lieu le 4, 6, 21 et 25 mai, et le 7 juin 1990, au sujet d'une gauche sournoise : « le marxisme-léninisme n'est pas mort », disait-il, « il a seulement changé de stratégie : il est passé de l'usage des armes à un travail intellectuel, n'oubliez pas Gramsci » (SEGPRES 002518, 13 septembre 1990). Il est intéressant de noter que la droite chilienne a toujours fait preuve d'une véritable peur de Gramsci : par exemple, le rapport SEGPRES 002598 du 11 septembre 1992, montre à quel point la droite interprète un projet de réforme des contenus de l'éducation « comme une application nationale de certains postulats de Gramsci ».

45. À cette période, on a pu constater un véritable paradoxe transitionnel, au sens où la progression du processus de transition à la démocratie et la stabilité du nouveau régime qui s'ensuivait devaient se payer au prix d'une acceptation résignée de comportements d'insubordination. Tel est le cas, par exemple, des conséquences produites par la publication du rapport de la Commission Rettig. Proche d'une politique de la mémoire, la publication de ce document a suscité des « délibérations du Conseil des Généraux de l'Armée de Terre » qui étaient reconnues par le gouvernement (SEGPRES 002536, 15 mars 1991). Un aveu de défaite ? Certes. Mais la tolérance de ces formes d'insubordination était justifiée par une rationalité stratégique qui mettait en valeur ce qui se gagne en matière de vérité et de réappropriation de l'histoire, à partir d'un refus systématique des jeux à somme nulle qui étaient depuis longtemps étudiés par la théorie des jeux, et formalisés au cours des années 1980 sur le Chili par ceux qui deviendraient plus tard des technopols. Des jeux à somme nulle qui sont par ailleurs largement facilités par la « rigidité du présidentielisme » chilien, puisque celui qui gagne la présidence de la République « gagnera pratiquement tout », ce qui est depuis longtemps signalé par « la science politique » à propos du « schéma institutionnel qui combine présidentielisme, pluripartidisme et un système électoral proportionnel » (SEGPRES 002591, 26 juin 1991), un argument qui est un véritable clin d'œil aux travaux bien connus en Amérique latine de Mainwaring, un auteur

des agissements du général Pinochet qu'il a fallu cerner, comprendre et anticiper afin de délimiter ses effets, au moyen d'une stratégie qui devait conduire à un « scénario d'attrition »<sup>46</sup>, à une « politique de coexistence et de contention de Pinochet »<sup>47</sup>, voire d'« usure » de son autorité par le biais de l'indifférence et de la méconnaissance de son leadership, « la seule stratégie possible »<sup>48</sup> et, pourrait-on ajouter, raisonnable.

Or, au fur et à mesure que se déployait le processus transitionnel, d'autres enjeux commençaient à voir le jour, dont l'agrégation introduisait de nouvelles exigences de rationalité. L'assassinat du sénateur Jaime Guzmán (UDI, *Unión Demócrata Independiente*) au mois de mars 1991 dans le cadre d'un attentat - un homme politique qui était crédité d'avoir joué le rôle d'« idéologue » principal de la dictature de Pinochet et d'être le créateur de la Constitution de 1980 - consacrait l'extrême gauche comme une sérieuse source de menace. En effet, cet assassinat risquait de provoquer la ré-articulation aussi bien de l'extrême gauche que de l'extrême droite, et exigeait de la part du gouvernement un traitement du « terrorisme » sans qu'il implique une radicalisation de la gauche communiste qui ne faisait pas partie de la *Concertación*. Plusieurs rapports furent consacrés à cet enjeu. Là encore, on y voit les usages de la transitologie, mais aussi de la criminologie et de la justice transitionnelle pour fournir des solutions à ce dilemme. Tel est le cas d'un rapport du mois d'avril 1990, où les technopols interprètent le comportement de la droite, et surtout de l'UDI, sous le jour d'expériences comparables en Amérique latine, et concluent qu'à droite « personne ne veut ni ne cherche un deuxième El Salvador »<sup>49</sup>. Concernant le traitement de la base sociale de la gauche dans le cadre de cette même affaire, les technopols sollicitent la « criminologie moderne » pour recourir « au langage policier », en inventant « la catégorie de délit et de délinquant terroriste »<sup>50</sup>. Loin d'être une coquetterie de la parole gouvernementale, ces choix de langage se fondent dans un premier temps en un rapport urgent à la criminologie, puis savant à la justice transitionnelle, ce qui mène à des distinctions lourdes de conséquences juridiques et politiques : redéfinir et « clarifier le

---

qui fut précocement assimilé par des technopols tels que E. Tironi, M. Fernandez et I. Walker : MAINWARING S., « Presidentialism, Multipartism, and Democracy : the Difficult Combination », in *Comparative Political Studies*, vol. 26, n° 2, 1993, p. 198-228. Bien que cet article fût publié deux ans après le rapport SEGPRES 002591 précité, l'argument de Mainwaring circulait parmi les technopols chiliens vraisemblablement par le biais de relations personnelles avec l'auteur. Pour une version plus raffinée de cet argument qui combine présidentialisme, multipartidisme fragmenté, système proportionnel et formation de coalitions stables, voir le chapitre conclusif de MAINWARING S., SHUGART M.S., « Presidencialismo y sistema de partidos en América Latina », in MAINWARING S., SHUGART M.S., *Presidencialismo y democracia en América latina*, Buenos Aires, Paidós, 2002 (1<sup>re</sup> édition en anglais 1997), p. 255-294.

46. SEGPRES 002517, 31 août 1990.

47. SEGPRES 002521, 5 octobre 1990.

48. SEGPRES 002573, 20 décembre 1991.

49. SEGPRES 002538, 12 avril 1991.

50. *Ibid.*

concept de prisonnier politique » afin de le dénier à ceux qui commettent des crimes et des délits en démocratie ; établir la différence entre « victimes » de violations aux droits de l'homme (sous la forme de la disparition ou de l'exécution) et individus qui sont « tombés » dans le cadre d'affrontements armés en dictature, ce qui constitue le prélude des futures politiques de réparation<sup>51</sup>, et qui se trouvera à l'origine d'une doctrine gouvernementale qui fait la différence entre responsabilités individuelles des militaires et celles qui concernent les institutions<sup>52</sup>.

Il serait facile de multiplier les références à des textes, des auteurs et des concepts destinés à maîtriser des conjonctures difficiles et à rationaliser des cours d'action dans des contextes d'urgence. Les rapports du Ministère de la Présidence sont des tentatives de soumission de la contingence à l'ordre de la raison. Ils ne constituent pas des programmes d'action, mais plutôt des rationalisations du probable. Au moment où la transition chilienne à la démocratie s'initiait, les technopols apprenaient à gouverner par les idées, et à naviguer dans l'incertitude. Au fur et à mesure que l'intervalle temporel qui est constitutif de toute transition entre deux formes de régimes s'allongea, ce qui s'impose c'est le passage du « moment grisant et dangereux »<sup>53</sup> où ce qui prime c'est la causalité dramatique des premiers choix, vers un monde plus prévisible : ce sera la voie tranquille à la démocratie, négociée, graduelle et rationnelle, en vertu d'un « possibilisme »<sup>54</sup> qui cultive la prudence et une certaine économie politique de la patience pour asseoir une raison d'État.

---

51. Parmi plusieurs rapports, nous nous sommes intéressés à celui qui correspond au 002534, du 25 janvier 1991.

52. SEGPRES 002595, 14 août 1992. La doctrine était ainsi résumée, au cours d'une année qui était définie par les technopols comme constitutive d'une « normalité instable » : « enquêter les faits et individualiser les responsables », à partir d'une reconnaissance limitée de la « vérité judiciaire » selon laquelle la vérité « est en elle-même une forte sanction, même si une peine ne s'impose pas ». Ce rapport est important, puisqu'on y observe l'importance politique qui est octroyée à la « justice transitionnelle », une notion qui met l'accent sur « les mesures adoptées par l'État après une transition démocratique pour transformer l'ordre social et symbolique hérité de la période autoritaire » sans forcément punir ceux qui ont commis des crimes : MOURALIS G., « La 'justice de transition' au risque des épurations. La RDA au procès (1949-2002) », dans OFFERLÉ M., ROUSSO H. (dir.), *La fabrique interdisciplinaire. Histoire et science politique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 180. Cette reconnaissance limitée de la vérité judiciaire par les technopols fait écho à l'émergence, en justice transitionnelle, d'« une dichotomie entre vérité et justice » au cours de la deuxième phase d'évolution de cette conception de la justice selon Teitel, à la suite de la Seconde Guerre Mondiale, et qui correspond pleinement aux enjeux de l'époque au Chili : TEITEL R.G., « Transitional Justice Genealogy », in *Harvard Human Rights Journal*, vol. 16, 2003, p. 78.

53. SCHMITTER P.C. (with KARL T.L.), « The Conceptual Travels of Transitologists and Consolidologists : How Far to the East Should They Attempt to Go? », in *Slavic Review*, vol. 53, n° 1, 1994, p. 176.

54. SANTISO J., *Amérique latine. Révolutionnaire, libérale, pragmatique*, Paris, Autrement, 2005.

## La stratégie générale des technopols : la voie tranquille à la démocratie

« Tel qu'il s'est passé avec Alfonsín en Argentine, José Sarney au Brésil et Alan García au Pérou terminent leurs jours comme gouvernants dans la solitude la plus absolue : sans soutien politique, sans une majorité au Parlement et avec très peu de préférences dans l'opinion publique »<sup>55</sup>. Cette courte narration des échecs de trois transitions à la démocratie en Amérique latine par un futur technopol, permet de prendre la mesure de la fonction qui est remplie par la comparaison avec des processus analogues quelques mois avant la restauration démocratique au Chili. Cet inventaire de résultats indésirables, largement partagé par la communauté des technopols chiliens, a donné lieu, dès la première année de gouvernement, à une mise à plat des causes et des risques encourus : blocage législatif<sup>56</sup> et « poussées populistes » de la droite<sup>57</sup>, multiplication des épisodes de désobéissance militaire<sup>58</sup>, menaces de déstabilisation venant de l'extrême gauche<sup>59</sup>, fonction de courroies de transmission des demandes sociales remplie par les partis de la *Concertación*<sup>60</sup> (avec tous les « risques populistes qui sont inhérents à d'autres processus semblables en Amérique latine »)<sup>61</sup>, existence de prisonniers politiques<sup>62</sup> et enjeux de justice pour violations aux droits de l'homme<sup>63</sup>. À cet éventail inépuisable de causes connues et des effets politiques probables, s'ajoutent des mises en garde économiques concernant le fonctionnement du « modèle » : coûts associés à une éventuelle réforme des lois du travail<sup>64</sup>, préoccupation pour un éventuel « taux de croissance médiocre » et le coup (« dur ») que cela signifierait au « prestige technique » des équipes gouvernementales<sup>65</sup>, ou encore incertitude des agents économiques et des investisseurs sur les règles du jeu<sup>66</sup>. C'est à la maîtrise de cette causalité générale, décelable dans plusieurs transitions latino-américaines à la démocratie, que les technopols chiliens vont s'échiner.

Ces agents feront l'expérience d'un apprentissage des enjeux à partir d'une exigence de haute rationalité qu'eux-mêmes s'imposent, ce qui se tra-

55. WALKER I., « Hacia el parlamentarismo », in *La Época*, 11 novembre 1989.

56. SEGPRES 002519, précité.

57. SEGPRES 002533, 18 janvier 1991.

58. SEGPRES 002512, précité ; SEGPRES 002518, précité et SEGPRES 002534, précité.

59. SEGPRES 002515, 17 août 1990 et 002536 précité, où l'on peut lire que le gouvernement n'a pas de contrôle politique sur le terrorisme.

60. SEGPRES 002520, 14 septembre 1990.

61. SEGPRES 002524, 26 octobre 1990.

62. SEGPRES 002525, 2 novembre 1990.

63. SEGPRES 002509, 15 juillet 1990 ; 002516, 24 août 1990 et 002527, 16 novembre 1990, parmi plusieurs autres rapports.

64. SEGPRES 002509, 15 juillet 1990.

65. SEGPRES 002517, précité. Deux ans plus tard, au milieu d'un bilan favorable, un autre rapport affirme que « la crédibilité de l'équipe économique est une variable qui est constamment en jeu » (SEGPRES 002583, 24 avril 1992).

66. SEGPRES 002520, précité.

duira en deux principes d'action politique pour parer aux urgences : modération et gradualisme. C'est ainsi que les réponses apportées par les technopols aux défis posés par les enjeux transitionnels gagnaient en signification et en rationalité au fur et à mesure que les risques s'accumulaient et, qui plus est, faisaient l'objet d'objectivations. Ce sont ces objectivations qui vont se traduire en un mode de gouvernement, et, à terme en une raison d'État, consistant à gérer stratégiquement les rigidités du présidentialisme et à cultiver une forme d'indifférence à l'égard des positions maximalistes (dénoncées pendant des années par les technopols au moyen d'articles de presse) de certains dirigeants des partis de la coalition, par exemple en ce qui concerne la revendication « incongrue » d'une « nouvelle Constitution »<sup>67</sup> ou de « déloger Pinochet du commandement de l'Armée de Terre »<sup>68</sup>. Ce mode de gouvernement va peu à peu s'exprimer en un « style modéré, raffiné et peu discursif », pragmatique et rationnel, mais pas du tout oublieux du précepte selon lequel « gouverner ne consiste pas à faire de l'académie »<sup>69</sup> : une précision aussi intéressante que révélatrice de la nature hybride des capitaux de ces agents, ainsi que de leur compétence. Cette modération fièrement revendiquée explique cette forme privée de reconnaissance – et par conséquent publiquement inavouable – qui traverse tous les rapports confidentiels : le caractère inapplicable (« ni littéralement, ni intégralement »)<sup>70</sup> du programme de la *Concertación*, au motif qu'il s'agit d'un « document d'intentions maximales » qui oblige à le « reformuler opératoirement »<sup>71</sup>, au nom d'une raison d'État en formation.

Cette brutalité de l'argumentaire, qui porte, par exemple, à acquiescer à certaines formes d'impunité en matière de violations aux droits de l'homme, sera justifiée au nom du réalisme<sup>72</sup>. À cet égard, il est important de s'arrêter sur un document de travail qui fut rédigé par Flisfisch en 1984, où il ébauche une stratégie transitionnelle qui l'emmène à faire la différence entre le « réalisme » et la « prudence » afin de fournir une issue à la situation de blocage des rapports entre gouvernement et opposition à cette époque. Selon ce technopol, si « une signification possible de la prudence est d'appliquer toujours, dans n'importe quelle situation, une stratégie conservatrice » afin de minimiser les pertes, cela ne peut que produire des « résultats collectifs indésirables » face à des situations du type « dilemme

---

67. SEGPRES 002514, 10 août 1990.

68. SEGPRES 002521, précité.

69. SEGPRES 002524, précité.

70. SEGPRES 002521, précité.

71. SEGPRES 002523, 19 octobre 1990.

72. C'est ainsi que l'acceptation de « l'impunité relative » de la loi d'amnistie qui fut promulguée par le général Pinochet en 1978 s'inscrit dans un « cas de réalisme politique » (SEGPRES 002521, précité), ce qui sera interprété quelques mois plus tard comme un des trois « consensus minimaux » avec la droite civile (« vigueur » de la loi d'amnistie ; poursuite des « enquêtes judiciaires » et « mesures de réparation matérielle » : SEGPRES 002536, précité).

du prisonnier »<sup>73</sup>. D'où une leçon : « pour être réaliste il faudrait ne pas être prudent », un beau paradoxe qui permet de définir le réalisme comme « la politique de l'art du possible »<sup>74</sup> et de fonder à la fois une stratégie générale de sortie de la dictature, d'accès à un régime de type démocratique et d'un modèle rationnel de gouvernement.

Il s'agit d'une stratégie générale, au sens où ce qui se dégage de la pratique gouvernementale des technopols c'est une conception accumulative et graduelle du changement. Si au cours de l'année 1990 les difficultés initiales obligent à « accentuer le gradualisme »<sup>75</sup> et à introduire des pauses dans les volontés de réforme, en 1991 il devient possible de parler d'une stratégie plus dense qui est faite de « pierres angulaires »<sup>76</sup> et d'un « chemin progressif »<sup>77</sup>, susceptible de donner lieu à une sorte d'évolutionnisme politique composé d'étapes et de phases. Sollicitant les enseignements de la transitologie et de la politique comparée, les technopols affirment que « ce qui est normal, c'est que les forces armées perdent d'abord leurs prérogatives politiques et, au cours des étapes postérieures, les prérogatives institutionnelles qui les dotent d'autonomie face au pouvoir civil »<sup>78</sup>, en vertu de « trois processus de transition » les concernant (des militaires en conflit avec le pouvoir civil aux forces armées qui maintiennent avec lui des relations normalisées ; des situations de désobéissance éventuelle à des rapports hiérarchiques et disciplinés ; des politiques de sécurité intérieure à des politiques de défense extérieure)<sup>79</sup>. Il s'agit d'une stratégie qui s'accolle à la logique des vagues successives des réformes dont l'agrégation produit le changement, fût-ce au prix d'une reprogrammation des pas à suivre afin de s'« ajuster aux circonstances toujours changeantes »<sup>80</sup>. C'est cette stratégie que Flisfisch a définie selon la logique du progrès : « tout progrès, tout pas en avant, signifie un sacrifice »<sup>81</sup>, et que Dobry qualifierait sans doute comme une « proposition théorique d'allure triviale ». Généralisant avec raison son propos à l'encontre d'une grande partie de la transitologie, Dobry évoque ainsi « les 'dilemmes', 'problèmes' ou 'défis' de la démocratisation » comme ne devant pas être « affrontés en même temps », puisqu'ils « gagneraient à être abordés et résolus séquentiellement »<sup>82</sup>. Et pourtant,

73. À l'appui de son argumentation, Flisfisch cite le travail classique de Luce et Raiffa (LUCE D. and RAIFFA H., *Games and Decisions. Introduction and Critical Survey*, New York, Wiley and Sons, 1957) : dans FLISFISCH A., *Hacia un realismo político distinto*, Santiago, Flasco, 1984, p. 2.

74. Ibid., p. 2.

75. SEGPRES 002519, précité.

76. SEGPRES 002543, 24 mai 1991.

77. SEGPRES 002558, 30 août 1991.

78. SEGPRES 002591, précité.

79. SEGPRES 002613, 1<sup>er</sup> avril 1993.

80. SEGPRES 002543, précité.

81. FLISFISCH A., « La sustancia que necesita la política », in *La Época*, 7 août 1992.

82. DOBRY M., « Les voies incertaines de la transitologie : choix stratégiques, séquences historiques, bifurcations et processus de *path dependence* », in *Revue française de science politique*, vol. 50, n° 4-5, 2000, p. 589.

l'observation de Dobry désigne non pas une proposition théorique triviale, mais plus profondément une stratégie tout à fait réelle qui trouve sa justification dans les recommandations qui jaillissent de la transitologie et à propos desquelles Dobry ironise. Il est important d'insister sur ce point et de rappeler que la transitologie est à la fois un stock de concepts, d'auteurs et de problèmes de recherche, *et* une boîte à outils, c'est-à-dire un corpus de textes où coexistent à la fois une approche explicative et une dimension normative. Cela veut donc dire que la transitologie telle qu'elle est employée par les technopols chiliens doit être jugée d'abord à l'aune de sa valeur normative et politique, et seulement ensuite sous le jour de ses prétentions théoriques.

Or, cette stratégie générale des technopols est devenue peu à peu un modèle de gouvernement, dont ses fondements cessent d'être transitologiques. La stratégie gouvernementale qui consiste à aborder les enjeux de manière graduelle et réaliste, en sachant que pour avancer il faut parfois reculer dans le cadre de négociations qui produisent bon gré mal gré des résultats accumulatifs, a fait l'objet d'innombrables objectivations destinées à fonder un *type* de démocratie : c'est ce que le langage indigène des technopols appellera la « démocratie des accords » (*democracia de los acuerdos*), ou encore la « démocratie des consensus » (*democracia de los consensos*). Ce modèle a été rapidement découvert par les technopols chiliens sous la dictature, puisque l'on trouve des références et des allusions à un paradigme consociatif de gouvernement dès 1985, là encore sous la plume de Flisfisch. Partant de la prémisse selon laquelle aucune prétention hégémonique ne peut s'imposer par elle-même au Chili, « il est donc rationnel pour chaque force politique, au sens le plus étroit du terme *rationnel*, de chercher un scénario de transition » qui évite des blocages ou des jeux à somme nulle<sup>83</sup>. Pour ce faire, il faut créer une « majorité absolue stable », mais surtout « un style consociatif très marqué » caractérisé par « la coresponsabilité de l'ensemble des acteurs politiques et sociaux dans les décisions collectives »<sup>84</sup>. Selon Ruiz, la découverte de ce paradigme consociatif et ses premières justifications politiques sont redevables au politologue chilien Alberto Van Klaveren<sup>85</sup>, à partir de l'objectif avoué de « neutraliser les divisions politiques » et d'« abandonner les pratiques compétitives et le

---

83. FLISFISCH A., intervention lors de la 1re séance du séminaire sur l'*Acuerdo Nacional* organisé par le Centre d'Études Publiques (CEP) à Santiago en 1985, et qui fut publiée dans la revue *Estudios Públicos*, vol. 21, 1986, p. 15, souligné par l'auteur.

84. *Ibidem*.

85. Sans être un technopol, à cause de son faible militantisme au PPD (il n'y a jamais détenu des positions de direction partisane), Van Klaveren était au cours des années 1980 professeur à l'Institut d'Études internationales de l'Université du Chili et membre fondateur de l'Association chilienne de science politique, qu'il présidera par la suite. Il sera nommé sous-secrétaire aux affaires étrangères sous le gouvernement de Michelle Bachelet.

principe des majorités simples »<sup>86</sup>. En tout état de cause, ces premiers travaux constituent l'esquisse d'un paradigme intellectuel qui prendra d'abord la forme d'une stratégie (laquelle sera même annoncée dès 1989 au moyen d'articles de presse)<sup>87</sup>, avant de déboucher sur un véritable modèle de gouvernement.

En tant que paradigme intellectuel, les références principales concernent les travaux classiques de Lijphart<sup>88</sup>, un auteur qui était non seulement lu, mais, qui plus est, a séjourné au Chili au cours des années 1980, où il a justifié *in situ* l'usage politique de la démocratie consociative pour fonder une stratégie transitionnelle dans le cadre des rencontres qu'il a soutenues avec ceux qui deviendraient des technopols<sup>89</sup>. Cette réappropriation de Lijphart est le fruit d'un véritable coup de force théorique, puisque la catégorie de « démocratie consociative » désigne des modes non compétitifs d'organisation du pouvoir politique dans des pays clivés par des fissures religieuses, linguistiques, ethniques ou raciales, et éventuellement politiques ou idéologiques. Ce n'est pas un hasard si les pays sollicités à l'appui de ce que sont les démocraties consociatives renvoient principalement à l'aire européenne (Pays-Bas, Suisse ou Belgique), et non pas latino-américaine. C'est en ce sens qu'il faut comprendre le coup de force des technopols, puisqu'ils réinterprètent les clivages de leur société en termes idéologiques, ce qui leur permet de plaider en faveur d'une logique de négociation entre les élites politiques pour sortir de la dictature et gouverner la transition<sup>90</sup>.

On ne peut donc s'étonner qu'un rapport élaboré par les technopols fasse timidement référence à la « démocratie des accords » dès 1990 à propos de

86. RUIZ C., *Seis ensayos sobre teoría de la democracia*, Santiago, Universidad Nacional Andrés Bello, 1993, p. 169.

87. « Plus jamais au Chili un gouvernement minoritaire ! » : « ce qui doit être recherché c'est une forme de ce qu'il est convenu d'appeler 'démocratie consociative' » : ARRIAGADA G., « Pactos, gobierno, coaliciones », in *La Época*, 29 janvier 1989.

88. Notamment ces trois grands livres de LIJPHART A., *The Politics of Accommodation. Pluralism and Democracy in the Netherlands*, Berkeley, University of California Press, 1968 ; *Democracy in Plural Societies. A Comparative Exploration*, New Haven, Yale University Press, 1977 ; *Democracies : Patterns of Majoritarian and Consensus Government in Twenty-one Countries*, New Haven, Yale University Press, 1984.

89. Je remercie vivement Hernán Cuevas de m'avoir mis au courant sur l'importance politique du séjour de Lijphart à Santiago.

90. On trouvera une bonne présentation en français de ces premiers travaux de Lijphart dans le livre de DOGAN M., PELASSY D., *Sociologie politique comparative. Problèmes et perspectives*, Paris, Économica, 1982, p. 93-102. Un coup de force qui sera répété par les technopols sous l'administration Frei (1994-2000), en réinvestissant cette fois-ci la théorie des clivages de Lipset et Rokkan : LIPSET S.M., ROKKAN S., *Party Systems and Voter Alignments : Cross-National Perspectives*, New York, The Free Press, 1967. Selon ces deux auteurs, les clivages qui ont donné lieu aux partis et aux systèmes de partis en Europe renvoient à des logiques sociologiques (par exemple, clérical/anti-clérical), et pas du tout politiques (Badie qualifie cette approche de « topologique » : BADIE B., *Le développement politique*, Paris, Économica, 1984, p. 167). Or, certains technopols chiliens vont réinterpréter cette théorie des clivages d'un point de vue politique, au sens où le clivage électoral entre les options OUI et NON à Pinochet en 1988 était l'expression d'une fissure politiquement fondamentale (dictature/démocratie) qui a accouché de deux coalitions durables (la *Concertación*

problèmes de « méthode de négociation » avec l'opposition de droite<sup>91</sup>, ou que la notion de « consensus » ait précocement exigé des précisions publiques et d'explications<sup>92</sup>. Pour que la stratégie devienne définitivement un modèle de gouvernement, il faudra attendre l'élaboration des feuilles de route en 1991 par E. Boeninger, du nom du puissant ministre de la Présidence et véritable *primus inter pares* de la communauté de technopols. Ces feuilles de route, proches des boussoles destinées à orienter une progression dans un terrain difficile, ont été connues comme les « cartes de navigation », un terme indigène de ce groupe d'agents qui apparaît pour la première dans un rapport du mois de novembre 1991<sup>93</sup>, et qui fait vraisemblablement écho aux « cartes cognitives » (*cognitive maps*) d'Axelrod<sup>94</sup>. Au fur et à mesure que ces agents apprennent à gouverner en se familiarisant avec les urgences des enjeux de la transition, on observe une lente transformation des rapports qui étaient rédigés par les technopols. C'est ainsi que l'on constate une mise en forme du travail gouvernemental selon une logique d'objectifs de court et moyen terme, dans un premier temps en ayant à l'esprit une durée qui ne peut pas dépasser les limites du mandat présidentiel d'Aylwin (1990-1994). C'est à cette conception courte de la durée que répondent les pratiques de pouvoir imbues de stratégie transitionnelle, mais non d'un modèle de gouvernement. Or, les cartes de navigation qui furent élaborées par Boeninger ont permis de nourrir les pratiques des technopols en fonction d'un modèle (« consociatif »), et surtout de transformer leur rapport au temps à partir d'une durée et d'une temporalité de long terme, allongée par la croyance – proche de la certitude à la suite des élections municipales du mois de juin 1992 qui furent largement remportées par les partis de la *Concertación* – en un second mandat présidentiel d'un leader de la coalition gouvernementale<sup>95</sup>.

---

et l'Alliance pour le Chili, de droite) : en ce sens, on lira avec intérêt l'influent article de TIRONI E., AGÜERO F., « ¿Sobrevivirá el nuevo paisaje político chileno ? », in *Estudios Públicos*, vol. 74, 1999, p. 151-168. Pour une critique de cet usage de la théorie des clivages de Lipset et Rokkan, voir JOIGNANT A., « Modelos, juegos y artefactos. Supuestos, premisas e ilusiones de los estudios electorales y de sistemas de partidos en Chile (1988-2005) », in *Estudios Públicos*, vol. 106, 2007, p. 238-249.

91. SEGPRES 002516, 24 août 1990, où le terme apparaît pour la première fois à propos des négociations concernant des réformes légales au « problème » des violations aux droits de l'homme.

92. TIRONI E., « Comunicación para la democracia (2) », in *La Época*, 7 juin 1990 : « le consensus n'équivaut pas à l'uniformité de points de vue ». Ou encore sous la plume savante de Brunner : « Ce qui est en train de surgir au Chili, pour le moment, semble être une sorte de nouveau type de démocratie consociative, fondée sur des multiples pactes politico-sociaux et économiques, où la classe politique commence à partager le pouvoir avec les autres acteurs de la scène nationale et où tous se font des concessions mutuelles » afin de « stabiliser la démocratie et maintenir le dynamisme du développement du pays » (BRUNNER J.J., « Chile : claves de una transición pactada », in *Nueva Sociedad*, vol. 106, 1990, p. 11).

93. SEGPRES 002567, 9 novembre 1991.

94. AXELROD R., *Structure of Decision : the Cognitive Maps of Political Elites*, Princeton, Princeton University Press, 1976. Pour cet auteur, les cartes cognitives sont des révélateurs des systèmes de croyance des leaders politiques et des *policy makers*.

95. Il s'agira de la présidence d'Eduardo Frei, dont le mandat durera non pas quatre, mais six ans (1994-2000).

Mais en quoi consistaient-elles ces cartes de navigation ? En objectifs modestes et en un style de gouvernement (« pragmatique » et « modéré ») qui, dûment justifiés par les leçons tirées des transitions voisines et les évaluations des risques locaux encourus, ont fini par donner lieu à un modèle de gouvernement bâti à partir d'une quête d'accords et, selon le langage indigène qui fait pleinement sens à cette époque, de « consensus » avec l'opposition de droite. Un rapport jette un regard rétrospectif sur ces cartes de navigation, en faisant coïncider son entrée en vigueur avec une volonté gouvernementale de mettre un « terme à la transition » : mise à plat d'un « horizon plus large de buts programmatiques, en réactualisant des objectifs et en formulant des nouvelles priorités », ce qui était accompagné par une description pratique des procédés qui ont été suivis pour les mettre en œuvre (réunions avec les partis de la *Concertación*, « contact gouvernemental avec les gens » et tournée de réunions personnelles du président de la République avec ses ministres)<sup>96</sup>. C'est cette même perspective rétrospective qui est fournie par Arriagada, en tant que successeur de Boeninger au Ministère de la Présidence sous l'administration Frei, mais cette fois-ci au moyen d'un langage plus précis qui souligne les limites pour chaque groupe qui fait partie de la *Concertación* de ce qui était possible d'entreprendre : « Aux groupes des droits de l'homme, vérité, réconciliation et 'justice dans la mesure du possible'. Aux travailleurs, tripartisme et prudence dans leurs revendications. Au gouvernement, équilibres macroéconomiques, aux partis de la discipline, et aux parlementaires de la discipline de vote dans un Congrès où les principales négociations se faisaient avec l'opposition »<sup>97</sup>. Mais c'est encore une fois à Flisfisch à qui l'on doit la description la plus intéressante de ces cartes de navigation, d'autant qu'il la publie en français dans la revue *Problèmes d'Amérique latine* en 1993 en la signant comme sous-secrétaire de la présidence, et qu'on reprend ici dans sa version en espagnol<sup>98</sup>. Voyant dans la Constitution et dans le fonctionnement réel des institutions des « restrictions », Flisfisch les réinterprète comme autant des ressources permettant le déploiement d'un « style » de gouvernement qui vise à « atténuer la polarisation et le conflit ». S'il qualifie ces restrictions comme des ressources, c'est pour souligner l'existence d'une « volonté de négocier et de chercher des accords, définie à partir de certains objectifs essentiels, qui emploie un discours ambigu sur les restrictions politiques afin de rendre acceptables les accords par des groupes et des secteurs de l'opinion dont les demandes dépassent largement ces accords »<sup>99</sup>. Cet usage stratégique des restrictions destiné à fonder un modèle de gouvernement supposait cependant

96. SEGPRES 002594, 31 juillet 1992.

97. ARRIAGADA G., « De la transición a la modernización », *La Época*, 28 juillet 1994.

98. FLISFISCH A., «La gestión estratégica de un proceso de transición y consolidación: el caso chileno», *Proposiciones*, vol. 25, 1994, p. 15-24.

99. *Ibid.*, p. 19.

une condition politique de possibilité : la discipline des partis de la coalition gouvernementale.

C'est à cette discipline coalitionnelle et partisane que font allusion les technopols dans plusieurs de leurs rapports, tantôt pour dénoncer les partis qui soutiennent à la *Concertación* sous le chef de maximalisme, tantôt pour avancer des recommandations concernant une bonne entente avec eux. S'agissant des critiques adressées à l'encontre de ce modèle de gouvernement par certains dirigeants des partis, il est important de prendre note du malaise qui est exprimé par le leader de l'aile gauche du Parti socialiste, le député Camilo Escalona, au sens où il bafoue l'existence d'un « véritable parti du gouvernement »<sup>100</sup>, au motif de faire peu de cas de l'existence de plusieurs partis et, qui plus est, d'une coalition plurielle. Il s'agit d'une critique importante, puisqu'elle met aux prises une définition de ce que gouverner veut dire où ce qu'il importe c'est la valeur (« ajoutée ») apportée par chaque parti, face à cette autre alternative où ce qui prime (et doit primer selon les technopols) c'est l'autorité du gouvernement, dans le cadre d'un étrange paradoxe où le gouvernement se bénéficie d'un « vaste soutien populaire » qui contraste avec « un malaise politique et social croissant » au sein des partis de la *Concertación*<sup>101</sup>. Pour y remédier, les technopols plaident en faveur d'une pédagogie politique à l'endroit des partis de la *Concertación*, au sens où il faut leur faire comprendre « la nature de la transition et ses problèmes »<sup>102</sup> ou, ce qui revient au même, les restrictions qui pèsent encore sur le passage vers une démocratie en bonne et due forme<sup>103</sup>.

En ce sens, les rapports rédigés par les technopols reprennent une des caractéristiques qui avait été relevée par Domínguez, à savoir le rôle d'instituteur de la nation, ou simplement de *teacher* qui est censé être rempli par ce type d'agents<sup>104</sup>. Les technopols constatent, en effet, la construction politique d'un rapport asymétrique entre d'une part une définition d'un gouvernement omniscient et, de l'autre, des partis destinés à produire de la loyauté quelles que soient les circonstances. Si cette asymétrie est constatée, c'est par le biais du regret, au sens où plusieurs rapports prenaient acte de ces relations inégalitaires qui « posent problème »<sup>105</sup>, ce qui se traduisait en certaines formes d'encouragement à l'incorporation « dans toutes les étapes de la discussion » législative « la pondération nécessaire des aspects proprement politiques »<sup>106</sup>. Or, les technopols vont rapidement plaider pour une définition favorable à un fonctionnement du gouvernement qui soit autonome

---

100. SEGPRES 002567, 9 novembre 1991.

101. SEGPRES 002544, 31 mai 1991.

102. SEGPRES 002523, 19 octobre 1990.

103. SEGPRES, 002556, 16 août 1991.

104. DOMÍNGUEZ J. (ed.), *op. cit.*

105. SEGPRES 002520, précité, et 002545, 7 juin 1991.

106. SEGPRES 002539, 19 avril 1991.

des partis, en jugeant non seulement nécessaire, mais surtout désirable la continuité de cette forme de « gouvernement supra-partisan »<sup>107</sup>, au nom des intérêts du pays ou, ce qui revient à peu près au même, de la raison d'État.

Ce n'est sans doute pas le fruit du hasard si vers la fin de l'année 1992 un rapport célèbre « le haut niveau d'efficacité législative que le pouvoir exécutif exhibe », dans le cadre d'une reconnaissance à la « cohérence et discipline des groupes parlementaires » de la *Concertación*<sup>108</sup>. Célébrée par les uns et dénoncée par les autres, cette manière de gouverner à partir d'un usage exacerbé du présidentielisme a constitué une « innovation par rapport à d'autres gouvernements de coalition », ce qui a donné lieu à une forme inédite de « puissance du rôle de l'équipe politique ministérielle » et à un affaiblissement de l'« autonomie » des partis de la *Concertación*<sup>109</sup>. Afin de justifier cette subordination des partis à l'action des technopols, il est intéressant de s'attarder sur leur travail de définition de la « partitocratie », de l'« esprit de parti » et du « supra-partidisme », autant d'objectivations et de délimitations des bonnes et des mauvaises manières de gouverner. Ces définitions constituent une réponse à plusieurs éditoriaux du journal conservateur *El Mercurio*, lequel critiquait l'action gouvernementale sous le chef de la mise en place d'une « dictature de la majorité » et d'une « dictature des partis » (ou encore d'une « partitocratie »)<sup>110</sup>, mettant ainsi en péril un certain nombre d'acquis du modèle économique chilien. Il s'agit d'une rhétorique classiquement associée à deux thèses conservatrices, « réactives et réactionnaires » selon Hirschman, l'une relative à une forme de mépris à l'égard des « 'masses', de la majorité, du régime parlementaire et du gouvernement démocratique »<sup>111</sup> (c'est la « thèse de la futilité »), et l'autre qui conçoit « les vieilles conquêtes, ou les réussites qui ont été conquises à un haut prix » comme étant « menacées par le nouveau programme »<sup>112</sup> (c'est la « thèse du risque »). Selon les technopols, ce journal et la Droite confondent trois dimensions différentes de la réalité, et se proposent d'éclairer le débat en sollicitant les ressources de la science politique et de la politique comparée. C'est ainsi que la « partitocratie » renvoie à une situation de « dictature des partis » dont l'Italie constitue un bon « exemple des conséquences » jugées négatives, et se trouve aux antipodes de l'« esprit de parti » (*partidismo*), lequel est défini comme « la capacité des partis politiques de bloquer l'action du titulaire d'un poste public, en particulier du Pré-

107. SEGPRES 002567, précité.

108. SEGPRES 002596, 21 août 1992.

109. SEGPRES 002580, 20 mars 1992.

110. SEGPRES 002588, 5 juin 1992.

111. HIRSCHMAN A.O., *Retóricas de la intransigencia*, Mexico, Fondo de Cultura Económica, 1991, p. 15.

112. *Ibid.*, p. 100.

sident de la République, et de conditionner [...] le processus » de prise de décision. Cette différence est cruciale, puisqu'elle permet aux technopols de caractériser le « supra-partidisme » (à la suite d'une définition schumpétérienne du « parti politique »<sup>113</sup>) comme « la neutralisation du pouvoir de veto des partis sur l'action du Président de la République, et comme la capacité de déterminer ou conditionner le processus de prise de décision au-delà de certaines limites »<sup>114</sup>. Si à l'origine il s'agissait d'un mode d'action gouvernemental « purement circonstanciel », sa routinisation dans le cadre d'un modèle consociatif lui a permis de se transformer en un « principe stratégique »<sup>115</sup>. S'il est vrai que le mot « supra-partidisme » fait pleinement sens en espagnol (*supra-partidismo*) parmi les dirigeants des partis politiques, il est intéressant de constater l'invention d'un néologisme devenu célèbre destiné à désigner une situation de domination gouvernementale : « parti transversal », un terme qui fait référence à l'existence d'un véritable parti de gouvernement dont les principaux agents sont les technopols<sup>116</sup>.

Si ce parti transversal a pu susciter tant de suspicion et de jalousies, c'est bien parce que derrière une pédagogie régulièrement invoquée se trouve présente une volonté de domination par un petit groupe d'agents élitaires qui mobilise un répertoire de justification « scientifique » de leurs pratiques de pouvoir. Le travail de persuasion sur les partis doit « produire et mettre à leur disposition de l'évidence empirique qui avalise les positions gouvernementales »<sup>117</sup>. Si cet effort pédagogique, ici naïvement décrit selon une logique proche de la relation scolaire entre l'enseignant et l'élève, parvenait à produire les conditions de subordination des partis sans pour autant convaincre ses dirigeants, c'est parce que deux types de capitaux se trouvent confrontés : d'une part, ce capital hybride et symbolique des technopols fait de ressources politiques et rationnelles qui s'exprime en une *pédagogie de la traduction* de savoirs disciplinaires rares en connaissance politiquement utile (mais pas forcément comprise), et de l'autre le « capital militant » qui prend la « forme de techniques, de dispositions à agir, intervenir, ou tout simplement obéir »<sup>118</sup>. Si la traduction littéraire est loin d'être

---

113. Le parti est ainsi défini comme « un groupe ou une association dont le dessein est de présenter des candidats à des élections pour des postes publics » (SEGPRES 002588, précité), ce qui fait largement écho à la définition de Schumpeter selon laquelle « un parti est un groupe dont les membres se proposent d'agir de concert dans la lutte concurrentielle pour le pouvoir politique » : SCHUMPETER J., *Capitalisme, socialisme, démocratie*, Paris, Payot, 1984, p. 374.

114. SEGPRES 002588, précité.

115. *Ibid.*

116. C'est ainsi que Camou, un des rares auteurs qui prend au sérieux ce néologisme, voit dans les technopols un groupe d'agents qui agissent comme des « catalyseurs du consensus » et qui opèrent comme « une sorte de "parti transversal" » : CAMOU A., « Los consejeros del príncipe. Saber técnico y política en los procesos de reforma económica en América Latina », in *Nueva Sociedad*, vol. 152, 1997, p. 66.

117. SEGPRES 002569, 22 novembre 1991.

118. MATONTI F., POUPEAU F., « Le capital militant. Essai de définition », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2004/5, p. 8.

une opération dépourvue d'ambiguïté (ne serait-ce que par les possibilités de consécration des auteurs et des textes impliqués)<sup>119</sup>, cela vaut également et surtout pour le travail politique qui est entrepris par les technopols, puisque derrière la traduction de savoirs scientifiques en idiome politique, il y a bien des choses qui se perdent du côté de ce qui est traduit, et qui se gagnent du point de vue du traducteur. En effet, c'est grâce à la convergence des caractéristiques exceptionnelles d'une conjoncture transitionnelle urgente, des ressources institutionnelles fournies par le présidentielisme chilien et des menaces bien réelles de régression autoritaire, que la subordination des partis au gouvernement a pu être possible et produire ainsi les conditions d'une domination symbolique et statutaire des technopols. C'est l'hégémonie de cette raison d'État qui va se traduire en une passion pour la normalisation de la démocratie chilienne, qui porte à clôturer précocement la transition, et en une construction de l'ordre social, sous la forme d'une pacification forcée des conflits.

### **Normalisation démocratique et ordre social**

La voie tranquille et négociée à la démocratie telle qu'elle était prônée par les technopols supposait des élites politiques disposées à s'entendre et à se coordonner au moyen de pratiques consociatives. Mais elle impliquait également un idéal d'ordre social, lequel était souvent mis à l'épreuve par une peur à l'escalade des conflits et au débordement populaire. Cette crainte tire son origine des leçons et des échecs d'un certain nombre de transitions latino-américaines, et se reproduit localement dès 1990 en une véritable panique à la « grève nationale », et plus profondément en une crainte au départ pour le « maquis » de la Centrale Unitaire des Travailleurs (CUT, du nom de la principale confédération syndicale au Chili)<sup>120</sup>. Il s'agit bien d'une peur durable au désordre, comme le montrent certains rapports élaborés entre 1992 et 1993, dans lesquels la CUT est perçue comme sujette à des régressions revendicatives qui « mettent en question des éléments fondamentaux du modèle économique et social actuel »<sup>121</sup>.

Comment parer aux défis syndicaux, associatifs et populaires à l'ordre social ? Idéalement, en avortant précocement le conflit. À la fin de l'année 1992, le gouvernement subit sa « première défaite politique », sous la forme

119. CASANOVA P., « Consécration et accumulation de capital littéraire. La traduction comme échange inégal », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2002/2, p. 7-20.

120. Après avoir souligné le danger de syndicalisation du Collège des enseignants qui démentirait la croyance selon laquelle ce qui est voulu par tous c'est « un enseignant en paix avec l'État », un rapport relève « le fantôme d'une grève nationale » : SEGPRES 002513, 3 août 1990.

121. SEGPRES 002593, 10 juillet 1992, à propos du débat sur les règles du jeu en matière de relations de travail.

de la démission du ministre de la Santé à la suite de la grève des travailleurs de ce secteur d'activité. Cet épisode a permis aux technopols de tirer des leçons, en soulignant l'obligation d'« éviter à temps la transformation de ce qui est un problème en un conflit ». Cette leçon, proche du truisme, dérive en une stratégie dont le fondement rationnel est qu'« il n'y a pas de meilleur problème que celui qui ne parvient pas à se configurer comme conflit ». Cette distinction entre ce qui relève du « problème » et ce qui est inhérent au « conflit » est lourde de conséquences, puisque les solutions gouvernementales cessent d'être les mêmes dans l'un et l'autre cas : si les enjeux sociaux adoptent la forme d'un « problème », celui-ci devient « externe aux participants » à cause de « sa nature objective », ce qui permet que « la solution se trouve dans un contexte technique » dans lequel les technopols excellent. Au contraire, si un enjeu tourne au « conflit », cela signifie que le problème a été « intériorisé par les parties, et par conséquent, sa nature est subjective », ce qui oblige à des solutions politiques autrement plus difficiles<sup>122</sup>. « Problème » ou « conflit » : voilà les deux termes d'une équation à laquelle les technopols vont consacrer tout un travail d'objectivation destiné à privilégier le premier pôle au détriment du second, afin de produire des solutions techniques aux problèmes au prix d'une forme de dépolitisation sciemment poursuivie des conflits.

Si la démission du ministre de la Santé a suscité tant d'émotion gouvernementale, c'est parce qu'il s'agit d'un rare épisode d'échec d'une stratégie générale consistant à démobiliser les syndicats et les collègues professionnels. C'est à ce travail de démobilisation que fait référence Posner<sup>123</sup>, mais sans s'attarder sur le fondement « scientifique » de la raison d'État qui lui sert de justification. Si l'efficacité législative du gouvernement dépendait de la discipline des groupes parlementaires de la *Concertación* dans l'hémicycle, le rendement de l'ordre social en construction était redevable de la fonction consistant à « discipliner la base »<sup>124</sup> qui était allouée aux partis de la coalition. Pour y parvenir, il ne suffit pas d'éviter que les partis de la *Concertación* s'érigent en porte-parole ou en courroies de transmission des demandes sociales ou des revendications salariales<sup>125</sup>. Il s'agit surtout de les transformer en instruments de démobilisation, et donc de désactivation des conflits. C'est ainsi que l'on peut constater, dans plusieurs rapports, des recommandations visant à juguler les conflits sociaux par le truchement des

---

122. SEGPRES 002603, 6 novembre 1992.

123. POSNER P.W., « Popular Representation and Political Dissatisfaction in Chile's New Democracy », in *Journal of Interamerican Studies and World Affairs*, vol. 41, 1999, p. 59-85, et POSNER P.W. « Local Democracy and the Transformation of Popular Participation in Chile », *Latin American Politics and Society*, N°46, 2004, p. 55-81. Pour une étude des conséquences électorales de ce travail de démobilisation, cf. JOIGNANT A., « Political Parties in Chile: Stable Coalitions, Inert Democracy », in LAWSON K., (ed.), *Political Parties and Democracy*, Santa Barbara, Praeger, 2010, vol. 1, p. 134 et ss.

124. SEGPRES 002520, 14 septembre 1990.

125. SEGPRES 002511, 20 juillet 1990, et 002512, précité.

partis, avec l'objectif avoué de « diminuer le rôle » de la CUT<sup>126</sup>, en s'appuyant sur la tradition syndicaliste socialiste<sup>127</sup> et démocrate-chrétienne<sup>128</sup>, au terme de quoi on déboucherait sur une situation – convenablement voulue – d'« isolement du syndicalisme communiste »<sup>129</sup>. Les technopols n'hésitent pas à affirmer, de façon quelle que peu désinvolte, que dans les relations entre la CUT et le patronat, « au fond, la dimension sociale n'a jamais été prépondérante », car « derrière les acteurs qui représentent le capital et le travail ont toujours été présents les partis politiques proches des travailleurs et des patrons »<sup>130</sup>. C'est sur ce dossier, rude et aux arguments publiquement invouables, où l'on voit à l'œuvre la dimension proprement politique du capital des technopols, à ceci près que les ressources politiques, et notamment l'espèce militante du capital, sont employées à des fins non pas d'organisation, mais de démobilisation, voire de dépolitisation.

Comment ne pas voir dans cette mise en garde contre les excès d'une « emphase technocratique » enrobée de « vocables » tirés de l'économie, un risque de distanciation à l'égard des partis et des citoyens<sup>131</sup>, surtout si l'usage de ce langage n'est pas accompagné d'une volonté de persuasion et d'un effort de pédagogie ? Comment ne pas souligner encore une fois le rôle de traducteurs qui revient aux technopols à propos de leur « travail de transformation des préjugés en jugements informés et fonctionnels aux objectifs » poursuivis par le gouvernement, par exemple au sujet de relations de travail dans le secteur public qui sont mises en place par des spécialistes, et à qui les technopols exigent une justification pédagogique ayant recours aux « expériences internationales »<sup>132</sup> ? Or, derrière ces appels à la pédagogie et à une forme rationnelle de neutralité, c'est bien un rapport dépolitisé au monde qui se dégage, moyennant une dépossession des agents politiques les plus dépourvus en ressources rationnelles et les mieux dotés en capital militant au profit du groupe de technopols. C'est sans doute un triomphe de ce groupe d'agents que de lire dans un de leurs rapports comment ils se félicitent de cet aveu de défaite de la part de deux des principaux leaders syndicaux et dirigeants de la CUT, Manuel Bustos (PDC) et Arturo Martínez (PS), lorsqu'ils reconnaissent « l'inexistence de modèles économiques alternatifs à celui qui est promu par le gouvernement », et concluent que le rôle de cette multi-syndicale consiste à « humaniser le modèle d'économie de marché »<sup>133</sup>. Il est facile d'imaginer de quelle manière cette recon-

126. SEGPRES 002513, précité.

127. SEGPRES 002512, précité.

128. SEGPRES 002514, 10 août 1990.

129. SEGPRES 002516, 24 août 1990.

130. SEGPRES 002521, précité.

131. SEGPRES 002524, précité.

132. SEGPRES 002532, 4 janvier 1991.

133. SEGPRES 002584, 30 avril 1992.

naissance a pu donner libre cours à des solutions moins politiques que techniques, ou si l'on veut rationnelles, à des « problèmes », au terme d'une entreprise d'abolition du « conflit » menée au nom de l'État et de la raison qui lui est sous-jacente.

Il s'ensuit moins un paradoxe ou une ironie, qu'une condition de possibilité de la conception de l'ordre qui est plaidée par les technopols, d'autant que cet ordre suppose une définition de la paix sociale qui s'accommode bien à un modèle consociatif de gouvernement. Il faut bien comprendre que le travail de démobilisation de la « société civile » et de neutralisation idéologique des enjeux de lutte, participe d'un mode de gestion de l'incertitude transitionnelle, et dans son sillage d'un mode de domination, tous deux justifiés par un rapport utilitaire aux sciences sociales qui donne naissance à une raison d'État. Raison d'État : à y voir de plus près, il s'agit d'une curieuse locution dont sa signification est singulièrement forte, au sens où elle porte à justifier des actions publiques en sollicitant un intérêt supérieur, non pas celui du peuple, de la nation ou d'une communauté de citoyens, mais de l'organisation étatique elle-même. Et pour cause. Il s'agit d'une raison d'État, et non d'une raison gouvernementale à la connotation évidemment plus faible, puisqu'elle concerne bon gré mal gré les rapports consociatifs établis entre toutes les élites d'une société politiquement clivée. C'est en ce sens qu'il faut comprendre le regret exprimé par les technopols au moment où la droite, notamment le parti Rénovation nationale, décide d'abandonner la « démocratie des accords » pour passer à une « démocratie des alternatives »<sup>134</sup>. Face à cet abandon, les rapports de la Présidence recommandent d'insister sur la poursuite de la coopération visant à aboutir à des accords élitaires, et de pérenniser – au-delà de ce premier mandat présidentiel – aussi bien des pratiques consociatives que leur mise en forme institutionnelle. Pour ce faire, il est nécessaire de passer de la « normalité instable » qui était régulièrement décrite par les technopols pendant la première année de gouvernement, à la normalisation définitive du régime démocratique en mettant un terme à la transition, ce qui revient à consacrer une forme non compétitive, parce que consociative, d'organisation du pouvoir politique.

La volonté de pérenniser la démocratie des accords se trouve présente dès 1991, dans un contexte où l'on « commence à respirer un climat de fin de transition »<sup>135</sup>. Les signes avant-coureurs du terme de la transition sont aussi nombreux que variés, puisque l'on y compte l'ennui et le « désenchantement » comme preuves de normalité<sup>136</sup>, des données de sondage le

---

134. Une position qui a été officialisée au moyen d'un article de presse signé par le président de Rénovation nationale : ALLAMAND A., « La democracia de las alternativas », in *El Mercurio*, 21 septembre 1991.

135. SEGPRES 002542, précité.

136. SEGPRES 002555, 9 août 1991.

confirmant<sup>137</sup>, l'apparition d'enjeux de démocratie ordinaire (désaffection, délinquance, trafic et consommation de drogues, corruption)<sup>138</sup>, ou encore des comparaisons avec l'Espagne et l'Uruguay qui se révèlent favorables à la solution chilienne en matière de politique de traitement des violations aux droits de l'homme<sup>139</sup>. C'est de cette coïncidence entre l'expérience politique d'une fin de transition assise sur la croyance au rétablissement de l'État de droit et les succès attribués par les technopols à la démocratie des accords, que se dégage une volonté de consécration rationnelle des pratiques consociatives. Afin de justifier cette volonté, les technopols affirment que, dans une « société sous-développée » exposée au risque de « polarisation sociopolitique », l'existence de mécanismes « qui obligent les forces politiques à négocier est un avantage ou une vertu, et non un défaut »<sup>140</sup>. Comment y parvenir ? Au moyen d'une réforme au régime politique qui a moins à voir avec les enjeux de la transition, qu'avec les exigences normales d'une démocratie consolidée et stable, ce qui suppose d'« incorporer des incitations institutionnelles pour la constitution et le maintien de coalitions et de pratiques politiques coopératives »<sup>141</sup>. S'il est vrai que ce type de réforme était loin d'être favorablement accueillie, d'autant qu'elle pouvait supposer des débats concernant la nature du régime démocratique (présidentialisme ? parlementarisme ? semi-présidentialisme ?), ce qu'il faut retenir de cette interrogation normative c'est la nécessité de conclure la transition. À partir du moment où la volonté de mettre un terme au processus transitionnel devenait récurrente, on ne peut manquer de constater l'apparition d'enjeux et d'une rhétorique de la « consolidation » au détriment de ce qui est inhérent à la « transition », souvent à partir d'une confusion de ces deux processus fondamentalement distincts.

Le caractère confus de la frontière qui sépare le territoire de la « transition » et l'espace de la « consolidation » est évident dans plusieurs rapports de la Présidence. On sait que Linz et Stepan ont défini, dès le milieu des années 1980, la notion de « démocratie consolidée » comme « un régime politique où la démocratie – conçue comme un système complexe d'interactions, règles, incitations et dissuasion – est devenue, pour le dire d'une certaine manière, le seul jeu dans la cité (*the only game in town*) »<sup>142</sup>. Empruntée à Giuseppe di Palma, cette expression fait référence à des transformations du comportement des acteurs politiques, aux attitudes

137. SEGPRES 002556, précité.

138. SEGPRES 002551, 18 juillet 1991 et 002588 précité (désaffection) ; 002566, 31 octobre 1991 et 002572, 13 décembre 1991 (enjeu sécuritaire) ; 002600, 2 octobre 1992 (drogues) ; 002614, 15 avril 1993 (corruption).

139. SEGPRES 002608, 4 janvier 1993.

140. SEGPRES 002552, 26 juillet 1991.

141. SEGPRES 002586, 20 mai 1992.

142. LINZ J.J. et STEPAN A., « Hacia la consolidación democrática », in *La Política. Revista de estudios sobre el Estado y la sociedad*, n° 2, 2<sup>e</sup> semestre 1996, p. 30.

des citoyens qui préfèrent la démocratie à toute autre forme de régime même dans le cadre de crises politiques ou économiques sévères, et à une acceptation des règles constitutionnelles du jeu : autrement dit, « avec la consolidation, la démocratie devient routinisée et profondément intériorisée dans la vie sociale, institutionnelle et même psychologique »<sup>143</sup>. Il s'agit donc des caractéristiques qui, une fois réunies, permettent de mettre rationnellement un terme à la transition, ce qui signifie qu'elles peuvent être présentes au cours du processus transitionnel sans que cela implique toutefois de confondre deux aspects distincts de la réalité. Or, c'est bien d'une confusion dont il s'agit lorsque les technopols font coïncider ces deux dimensions<sup>144</sup>, et surtout lorsque la « transition » et la « consolidation » s'inscrivent dans un même processus<sup>145</sup>. S'il est vrai que cette confusion s'inscrit dans un débat de longue date opposant politistes et sociologues sur la pertinence de cette distinction<sup>146</sup>, elle s'explique surtout pour des raisons politiques, compte tenu de la volonté des technopols de normaliser la vie politique dans un cadre démocratique stable et consolidé afin d'asseoir la nécessité d'un modèle de gouvernement consociatif.

On le voit, la discussion apparemment stérile concernant la question de savoir quand la transition s'est achevée se révèle lourde de conséquences politiques, puisque le passage de la transition à la consolidation sert à justifier un état de normalité, et donc à pérenniser la « démocratie des accords », pragmatique, consensuelle et peu compétitive. C'est ainsi qu'à la distinction entre « transition » et « consolidation » correspond une division du travail politique. Si la première exige des technopols de parer aux urgences et rationaliser l'incertitude au moyen de « réformes essentielles » destinées à éli-

---

143. LINZ J.J., STEPAN A., *Problems of Democratic Transition and Consolidation. Southern Europe, South America, and Post-Communist Europe*, Baltimore et Londres, The Johns Hopkins University Press, 1996, p. 5.

144. Par exemple à propos d'une affaire d'espionnage militaire à des hommes politiques, dont les conséquences peuvent supposer un « dommage profond aux progrès de la transition et de la consolidation politique » (SEGPRES 002599, 25 septembre 1992, souligné par nous).

145. C'est ainsi que l'on peut lire, dans un rapport destiné à trouver « une source différente de légitimité » aux formes consensuelles de faire de la politique, l'allusion à une « période de transition et de consolidation dans laquelle nous nous trouvons » (SEGPRES 002600, précité, souligné par nous).

146. C'est ainsi qu'O'Donnell conclut, à partir d'une réflexion sur le Chili comme « cas étrange », qu'il soit « impossible de définir avec précision, analytiquement et empiriquement, quand une démocratie s'est "consolidée" » (O'DONNELL G., « Otra institucionalización », *La Política. Revista de estudios sobre el Estado y la sociedad*, n° 2, 2<sup>e</sup> semestre 1996, p. 20). Un argument analogue se trouve sous la plume de Przeworski, Alvarez, Cheibub et Limongi : « bien évidemment, nous ne pensons pas que la "consolidation" soit simplement une question de temps, un certain type d'"accoutumance" ou d'"institutionnalisation" mécanique ». Ainsi, « si les démocraties parviennent à se "consolider", peu importe pour quelle raison, alors nous devrions observer que dans n'importe quel niveau de développement le simple passage du temps soustrait des possibilités pour leur chute » : or, « nous ne trouvons pas des preuves en ce sens », d'où se suit que « la "consolidation" soit un terme vide » (PRZEWORSKI A., ALVAREZ M., CHEIBUB J.A., LIMONGI F., « Las condiciones económicas e institucionales de la durabilidad de las democracias », in *La Política. Revista de estudios sobre el Estado y la sociedad*, n° 2, 2<sup>e</sup> semestre 1996, p. 104-105).

miner « les enclaves autoritaires » (après quoi viendrait « une période normale ou ordinaire »)<sup>147</sup>, ces mêmes agents s'obligent par la suite à éviter des involutions (ce qui correspond à une « tâche de consolidation »)<sup>148</sup>. Vers le deuxième semestre de 1991, il devient clair qu'« une partie du programme de transition a été réalisée », ce qui veut dire que les défis manquants « perdent leur caractère de tâches de la transition et acquièrent de façon croissante le caractère de tâches inhérentes à la consolidation et à l'approfondissement de la démocratie »<sup>149</sup>. Cet évolutionnisme politique armé des ressources de la transitologie permettant de décréter l'extinction de la période d'urgence démocratique et de ses enjeux à haut risque, permet ainsi de justifier un nouveau temps de normalité qui est fait de « haute rationalité politique », dans lequel la concurrence entre des forces rivales doit s'accommoder aux bienfaits d'une démocratie consensuelle dans laquelle les technopols excellent. Si en 1991 « la politique des accords est nécessaire [...] parce qu'elle produit de la stabilité », une fois achevée la transition elle devient désirable. Ce n'est sans doute pas le fruit du hasard si un des derniers rapports élaborés par les technopols estime nécessaire de se prémunir contre des déviances de cet ordre consensuel destiné à survivre au-delà du mandat du Président Aylwin, en s'intéressant aux compétences requises dans l'art de construire des accords. De quelle manière ? En posant l'exigence de « maximiser les standards de qualification politico-technique du personnel que les partis politiques mettront à disposition du prochain Président », ce qui se traduit en cette étrange idée de créer « une sorte de Bureau de vérification des qualifications »<sup>150</sup>.

## Conclusion

Les 113 rapports qui furent rédigés par les technopols pendant quatre ans nous renseignent sur la manière dont ce petit groupe d'agents remarquables, fortement dotés en ressources rares, ont pu construire une raison d'État qui justifiait leur domination, ainsi que la voie chilienne, tranquille et paisible, à la démocratie. Certes, les résistances ont bel et bien existé, tout comme la contingence d'un processus transitionnel dont l'issue aurait pu être naturellement autre (ne serait-ce qu'en raison d'une éventuelle défaite des technopols aux mains des dirigeants des partis de la *Concertación* et de l'espèce militante de leur capital). C'est d'ailleurs à la question de la contingence que les technopols eux-mêmes vont s'intéresser, en affirmant qu'une autre issue ou bifurcation aurait pu être possible : est-ce qu'une « politique plus

147. SEGPRES 002521, précité.

148. SEGPRES 002595, précité.

149. SEGPRES 002552, précité.

150. SEGPRES 002617, 7 septembre 1993.

agressive aurait mieux réussi » ? Il est impossible de le démontrer, tout comme son contraire, à savoir que c'est « la prudence qui a permis d'avancer »<sup>151</sup>. Contre le « déterminisme rétrospectif » qui est dénoncé par Schmitter et qui porte à « supposer que ce qui a eu lieu est ce qui devait avoir lieu »<sup>152</sup>, les raisons invoquées par les technopols ont constitué autant de ressources de lutte, et souvent de véritables coups de force, voire des trahisons, par exemple à la transitologie : si la démobilisation de la société civile était nécessaire aux yeux de ces agents pour stabiliser le nouveau régime, et se justifiait au nom de la raison d'État, « cet argument est non seulement une mauvaise théorie démocratique, mais il est aussi une mauvaise politique démocratique », car « dans toutes les étapes du processus démocratique, une société civile active et indépendante est une ressource inestimable »<sup>153</sup>. Un nouveau coup de force des technopols, symbolique celui-ci, ce qui est en tout état de cause inhérent aux luttes politiques, y compris lorsqu'elles sollicitent les ressources de la raison, ou la force des idées.

---

151. SEGPRES 002613, précité.

152. SCHMITTER P.C., *op. cit.*, 1994, p. 176.

153. LINZ J.J. et STEPAN A., *op. cit.*, 1996, p. 33.